

Le vol pire que conduire saoul

Le directeur Bergeron justifie le congédiement d'un policier

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — «La société n'acceptera nullement qu'un policier vole, alors qu'elle se montrera plus tolérante envers celui qui est acquitté d'une accusation de conduite avec les facultés affaiblies, ou d'avoir fait un faux chèque».

Telle est la perception exprimée par le directeur de la police de Québec, M. Normand Bergeron, hier, devant un arbitre de griefs.

M. Bergeron témoignait lors de l'audition des griefs du lieutenant Alain Trudel, congédié de la police de Québec pour avoir quitté le magasin La Baie des Galeries de la Capitale, le 2 novembre 1994, avec une paire de souliers et des espadrilles, sans les payer. Le policier est revenu au magasin le 10 novembre pour payer les souliers et le 13 pour payer les espadrilles.

Dans sa décision de congédier le lieutenant Trudel, le directeur de la police de Québec dit n'avoir nullement tenu compte des états de service de 21 ans sans reproche du policier, parce que le lien de confiance était brisé à ce moment. «Si je tuais ma femme ce soir, tous mes antécédents viendraient de tomber», a lancé M. Bergeron.

Voir VOL en A2 >

Souverainistes injuriés

Le lancement de la déclaration de la souveraineté assombri par une manif de fédéralistes



La plus violente engueulade a opposé le président de la CSN, Gérard Larose, à des manifestants fédéralistes (ci-haut). Un autre protestataire a été blessé au pied par une voiture conduite par un souverainiste qui voulait entrer au Grand Théâtre (à droite).

DONALD CHARETTE
Le Soleil

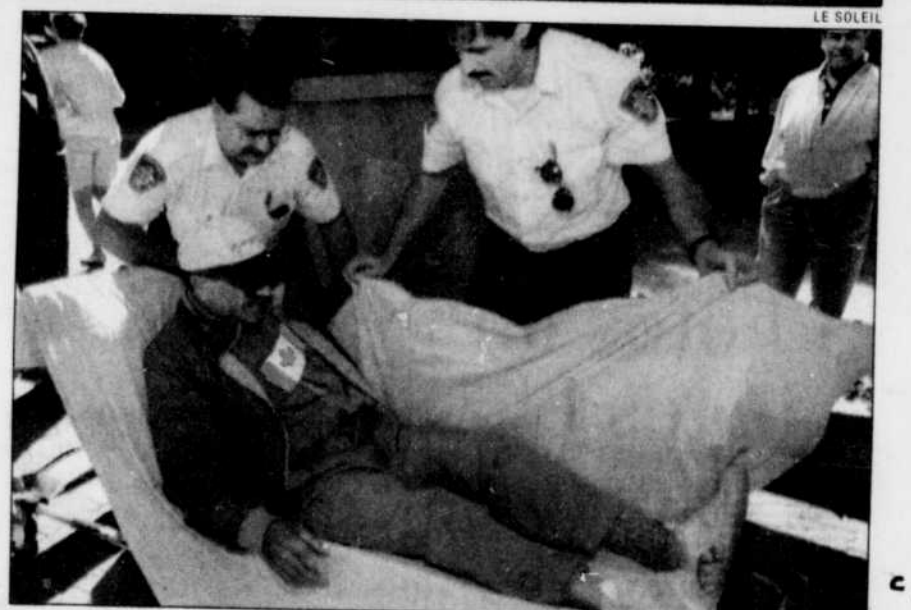
■ QUÉBEC — Nul doute que la campagne référendaire est commencée! Bousculade, invectives, discours patriotique, appel aux valeurs fondamentales des Québécois, entrée en scène des artistes, tout y était hier lors du lancement solennel de la déclaration de la souveraineté, hier, au Grand Théâtre de Québec.

Le gouvernement avait choisi de donner du lustre à cet événement qui consistait à rendre public le contenu de la page blanche du projet de loi sur la souveraineté, véritable préambule de ce qui pourrait être la constitution du Québec qui commence par «Nous, peuple d'ici...» et qui se conclut par «nous, peuple du Québec, par la voix de notre Assemblée nationale proclamons ce qui

suit: le Québec est un pays souverain».

Mais une centaine de manifestants fédéralistes massés à la porte de la salle de spectacle ont failli voler le spectacle en formant une haie du déshonneur et en insultant les souverainistes qui s'y présentaient.

Les manifestants répondaient à un appel lancé sur les ondes de CHRC, par l'entremise d'un invité de l'animateur

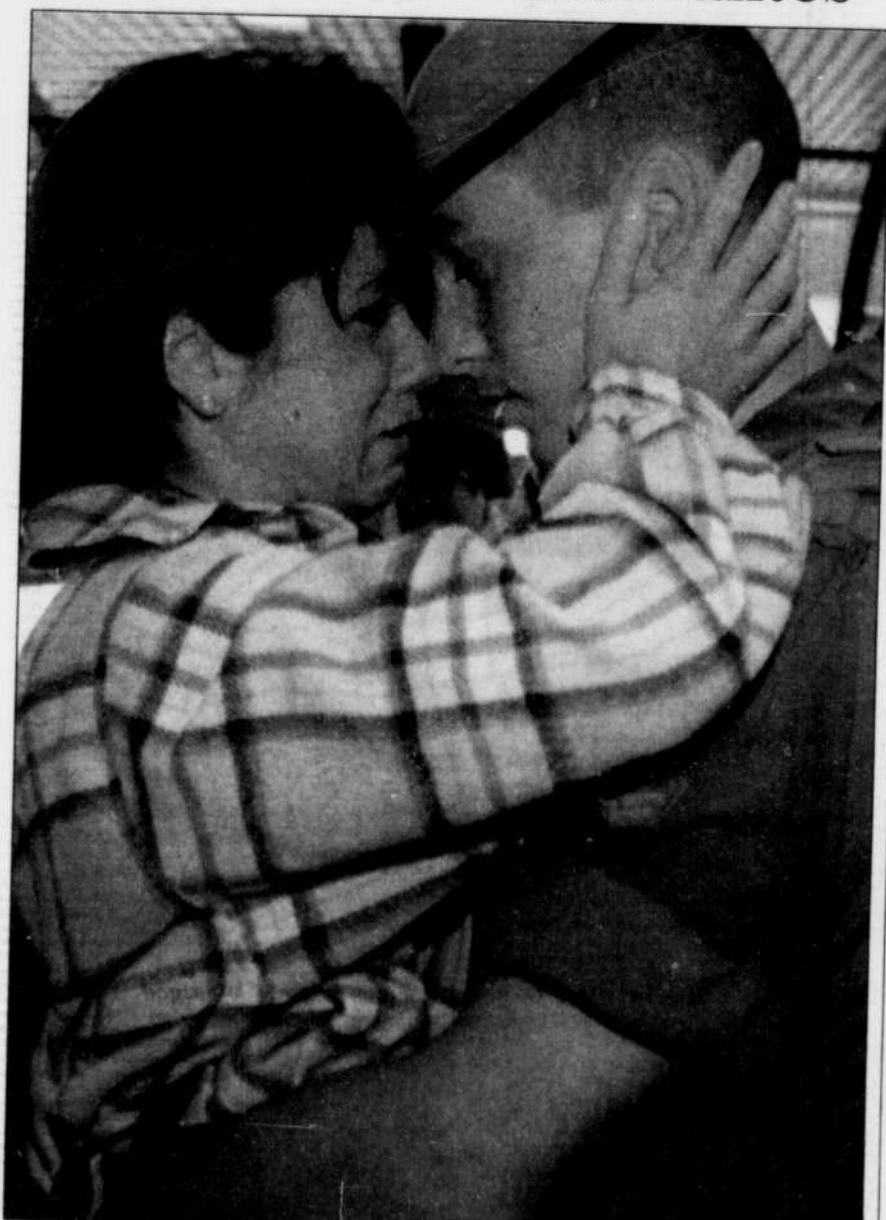


André Arthur, Bardés de drapeaux du Canada, de pancartes, ils ont chahuté les arrivants. «Je ne vous laisserai pas briser mon pays, le Canada, on va appeler l'armée», martelait Pierre Roy, l'or-

Voir INJURIÉS en A2 >

AUTRE TEXTE
Johnson: le préambule, une baffa au reste du Canada Page A8

Retrouvailles émouvantes



LE SOLEIL, JEAN MARIE VILLENEUVE

Après cinq mois de séparation, Valérie Beaudoin a retrouvé avec émotion son copain Stefan Raos-Gauthier, d'origine croate, qui faisait partie du contingent de 416 casques bleus qui ont été accueillis par le premier ministre Jean Chrétien à leur retour de Croatie, hier, à l'aéroport Jean-Lesage. Détails en page A 10.

Les trois Hell's libérés, faute de loi antigang

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Faute d'une loi antigang et compte tenu des dispositions de la Charte canadienne des droits de la personne, le chef du district de Québec des Hell's Angels, Marc Pelletier, et deux de ses collègues, arrêtés vendredi dernier, avec deux armes de poing chargées à bloc, ont été remis en liberté sous cautionnement d'ici la tenue de leur enquête préliminaire.

«La criminalité par association n'existe pas au Canada», a statué le juge Narcisse Proulx alors qu'il entendait, au palais de justice de Québec, les représentations du procureur de la Couronne, Me Alain Gaumont, qui récitait, en long et en large, le curriculum vitae des trois inculpés, version policière.

«À cause de la charte des droits, la liberté est la règle de base» du système judiciaire, devait-il ajouter quelques instants plus tard à la satisfaction des trois prévenus qui, depuis un peu plus d'une heure, assistaient, menottés, à l'instruction de leur requête de mise en liberté.

Marc Pelletier, «président délégué des Hell's», Magella Houde, un autre Hell's dont l'accoutrement vestimentaire indique qu'il a, selon la Couronne, participé ou assisté à un meurtre,

et Roger Morin, un candidat du club en 91 et responsable de la vente de drogue au Tapis Rouge, à Québec, toujours selon la Couronne, ont été autorisés à reprendre leur liberté, hier après-midi. En retour, ils devaient verser un cautionnement de 5000 \$, s'engager à ne pas se trouver au local du club de motards à Saint-Nicolas, ne pas entrer en communication entre eux ou avec d'autres gens assimilés aux Hell's, sinon par l'entremise de leur avocat, et, pour ceux qui en disposaient, remettre leur passeport.

Le juge Proulx a spécifié que le juge qui présidera à l'enquête préliminaire



Marc Pelletier, chef des Hell's dans la région de Québec

Voir HELLS en A2 >

LA RÉGION

Parmi les 100 meilleurs

Le Festival d'été et les Médiévales figurent parmi les événements à ne pas manquer en Amérique du Nord.

PAGE A3

LE QUÉBEC

Raids sur roues

Tourisme Québec admet s'être trompé en encourageant l'utilisation des VTT dans les milieux écologiques fragiles.

PAGE A9

LA MÉTÉO



Maximum 21, Minimum 7

Nuageux avec quelques averses dispersées. Demain, ensoleillé avec quelques nuages. Détails page S16

QUÉBEC, 99¢ ANNÉE NO 247
ILES-DE-LA-MADELINE,
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

Province de Québec obligations à coupons détachés 8% annuel
5 ans 100% garanti éligible au REER
Taux sujet à changement et disponibilité sans préavis
652-8011 1-800-463-8317
Membre du fonds canadien de protection des épargnants. MIDLAND WALWYN La sève des valeurs "BLUE CHIP"™

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 7
Le Québec et le Canada	8 à 11
Le Monde	12 et 13
Opinions	14 et 15
CAHIER B	
Le Monde Magazine	1 à 4
Arts et spectacles	5 à 10
Votre agenda	12
Ce soir à la télé	11
Jeux et B.D.	10 et 11
CAHIER C	
Questions d'argent	1 à 3, 11 et 12
Bourses	4 à 6
Annonces classées	7 à 10
Décès	11 et 12
TABLOID SPORTS	
Réal Labbé	5
Statistiques	10 à 12
SERVICES	
Abonnements	686-3344
Publicité générale	686-3270
Annonces classées	686-3311
Rédaction	686-3394
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est la société éditrice. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

6/49

tirage du 06-09-95
7-18-21-23-32-46
(complémentaire)

38

EXTRA

289674

LA QUOTIDIENNE

tirage du 27-03-95

9-2-5

6-4-4-7

BANCO

tirage du 06-09-95

2-10-14-19-22-31-35-38-41-42-44-46-
49-55-56-59-64-66-68-70

HELL'S Photos de juges et d'avocats

Suite de la Une

ou au procès des trois hommes sera en meilleure position pour décider de leur emprisonnement. « Notre système permet de faire rapidement les enquêtes préliminaires et les procès », a-t-il argué.

La divulgation de la preuve aura lieu le mardi 12 septembre.

Les trois hommes ont été arrêtés vendredi soir au cours d'une longue opération de surveillance menée à l'occasion d'une course sur terre battue qui s'est déroulée durant le week-end au parc de l'Exposition à Québec.

Selon le sergent-détective Gilles Jobin, de la Sûreté municipale de Québec, sept policiers et une unité spéciale d'intervention étaient sur les lieux, dès vendredi soir, pour identifier les gens qui se rendaient à ce rallye.

Un peu passé 18 h, ils ont intercepté le trio et distribué un billet d'infraction parce que l'un d'entre eux, assis sur le siège arrière de leur voiture, n'avait pas attaché sa ceinture de sécurité.

Vers 22h 50, ils se sont aperçus que Magella Houde déposait quelque chose au pied d'un conteneur à déchets. L'enquête devait déterminer qu'il s'agissait d'un pistolet de calibre .38 dont le numéro de série avait été limé.

Les trois hommes ont été arrêtés dans leur voiture quelques secondes plus tard. L'un d'entre eux avait, en sa possession, un autre pistolet chargé à bloc.

Plus tard, en fouillant davantage leur auto, ils ont retrouvé d'autres objets comme une tuque, une casquette avec oreilles, un paire de gants et un téléphone cellulaire.

Sans donner trop d'explications, le policier a dit aussi que le véhicule contenait deux pages d'un journal où l'on pouvait identifier les photos de plusieurs juges et procureurs de la Couronne. Il a spécifié que le juge Jean-François Dionne, qui préside une enquête sur les Hell's, était du nombre.

« D'habitude, on conserve le journal au complet, de dire M. Jobin. Pas juste une ou deux pages ».

Les prévenus sont passibles d'une peine maximale de cinq ans de prison selon les actes d'accusation déposés, soit la possession d'une arme à autorisation restreinte et la possession d'une arme maquillée.

INJURIÉS Larose rabroué

Suite de la Une

ganisateur de la manif. M. Roy est bien connu pour avoir présidé l'organisation des fêtes du Canada et s'être fait entendre devant les commissions régionales.

Presque tous d'âge mûr, les fédéralistes entonnaient régulièrement le « Ô Canada » comme pour exorciser la cérémonie souverainiste.

Un manifestant a été blessé légèrement au pied par une voiture conduite par un souverainiste qui voulait entrer au Grand Théâtre. Le pare-brise de la

voiture a éclaté mais personne n'a été témoin directement de cet accrochage.

Les principales têtes d'affiche du OUI, donc le premier ministre Parizeau, ont pu éviter la manif en entrant par une porte dérobée.

La plus violente engueulade a opposé le président de la CSN, Gérald Larose, qui a voulu s'entretenir avec les manifestants. « On va te la faire sauter ta gueule. Va manger ton homard » « Maudit eudiste » « fils de pute » « rappelle-toi Malenfant » volaient de toutes parts.

Une jeune fille, Anne Beaumier, qui

passait par là était dégoûtée de la tournure des événements. « Je ne suis pas séparatiste, j'ai passé l'été à Vancouver, mais je ne veux pas être représentée par cette attitude-là, ça me pousse à aller dans le camp souverainiste. »

À l'intérieur, le climat était différent puisqu'on y retrouvait un millier de souverainistes venus des quatre coins du Québec. Un Jacques Parizeau visiblement ému a souligné que son gouvernement avait retenu trois messages des commissions: éviter de tourner le dos au passé, maintenir les relations de bon voisinage avec le Canada et élargir les appuis pour que « le OUI soit l'affaire d'une grande coalition et pas seulement l'affaire du gouvernement ».

La déclaration de la souveraineté, fruit du travail de six personnes, a été lue par le chansonnier Gilles Vigneault

et l'auteur Marie Laberge pendant que des paysages se déroulaient en arrière-plan dans un décor sobre et dépouillé. D'une longueur de trois pages, elle contient des références historiques et politiques et souligne « que nous avons été trompés en 1982... l'État canadien a transgressé le pacte fédératif... l'impossibilité de tout accommodement ».

Il fait directement référence au caractère français du Québec, un reproche qu'on a fait aux commissions, qu'il parle d'une nouvelle alliance avec les autochtones et de préserver les droits des anglophones.

Selon certaines sources, ce spectacle aurait coûté 175 000 \$ aux contribuables québécois.

Aujourd'hui, M. Parizeau va dévoiler le projet de loi et la question référendaire à l'Assemblée nationale.

VOL «Je fonctionnais au radar»

Suite de la Une

La ville n'a pas revu non plus sa décision à la lumière de la défense présentée par le lieutenant Trudel, et malgré la présentation de rapports d'un psychiatre et de médecins sur sa santé, considérée fragile au moment des faits reprochés. M. Bergeron dit avoir accueilli avec réserve le rapport du psychiatre. « Ça ressemblait à la préparation d'une défense. Les preuves soulevées arrivaient toutes après le 2 novembre, jour du vol reproché à M. Trudel ».

Le magasin La Baie n'a pas jugé bon de porter plainte au criminel contre le lieutenant Trudel. M. Bergeron s'en est chargé « parce que le service de police ne pouvait camoufler ces faits », a-t-il dit. Je referais la même chose, qu'importe le nom ou le rang du policier impliqué, a-t-il ajouté.

Pressé de questions par l'avocat du syndicat sur la possibilité de prendre une autre mesure que le congédiement, M. Bergeron a fini par lancer: « Je fais un hold-up, je rapporte l'argent et je m'excuse ».

Dans son témoignage, le lieutenant Trudel a beaucoup insisté sur son état de santé au moment du vol des souliers. « Je suis allé au magasin pour échanger des souliers achetés trois jours plus tôt. Je suis sorti du magasin avec des souliers dans

mes pieds et des espadrilles dans un sac, sans les payer. Ça c'est clair dans ma tête », a raconté le lieutenant. D'autres éléments sont toutefois moins clairs. Il ne peut dire s'il avait les souliers à échanger lors de son entrée au magasin tout comme il ne sait comment les espadrilles volées ont pu se retrouver dans un sac identifié au magasin.

En plus de souffrir d'hypertension, le lieutenant Trudel a affirmé qu'en novembre dernier, il avait des difficultés de concentration, des problèmes de comportement. « J'étais malade, déconcentré, épuisé. Je fonctionnais au radar. Je ne dormais plus et j'avais perdu 16 livres en un mois. »

Au moment du vol des souliers, M. Trudel était en congé sans solde de la police de Québec et travaillait comme directeur adjoint du service de sécurité de l'université Laval. Les témoignages d'hier ont permis d'apprendre que le lieutenant a été pris en défaut le jour même où il a décidé de ne pas retourner au service de police pour conserver son emploi à Laval. Sauf qu'à l'université, mis au courant des événements du 2 novembre, « le directeur du service de sécurité évoque la possibilité que je n'obtienne pas ma permanence », raconte le lieutenant Trudel. Il entreprendra alors les démarches pour retrouver son poste au sein de la police de Québec, qui, après enquêtes interne et criminelle, le congédiera le 26 mai.

CONTEMPORAINE



Le pull col roulé flocons

Fin mélange laine mérinos, maille bouclette pour un toucher velouté. Gris et noir ou marine et taupe. 95.00
Notre exclusivité... Chandails contemporaine*

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

CONTEMPORAINE



Femme de style..

La redingote courte évasée

Le beau mouvement d'un manteau taillé en laizes dans un riche mélange de laine et cachemire, noir ou rouge avec gros boutons contrastants. 6 à 14... 350.00
Manteaux Contemporaine*

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

CONTEMPORAINE



Femme de style..

La collection new-yorkaise 9 à 5

Formes innovatrices, tissus luxueux, chevrons, carreaux, motifs faux-unis, Anne Klein recompose le vêtement carrière. Veste 545.00, jupe 260.00, gilet 445.00
Collections Contemporaine*

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

Deux bonnes notes pour Québec

Le Festival d'été et les Médiévales parmi les 100 meilleurs événements au Canada et aux USA

MARIE TISON

Presse canadienne

■ WASHINGTON — L'American Bus Association considère que le Festival d'été de Québec et les Médiévales feront partie des 100 événements touristiques les plus intéressants au Canada et aux États-Unis en 1996.

Chaque année, l'American Bus Association dresse une liste des 100 événements les plus intéressants afin d'aider l'industrie touristique à planifier les excursions qu'elle offrira en 1996. Elle rend également cette liste disponible au grand public afin d'aider les

particuliers à planifier leurs propres vacances.

Pour 1996, l'association n'a placé que deux événements se produisant au Québec sur sa liste des 100 événements les plus intéressants. Les deux auront lieu à la ville de Québec même :

le Festival d'été, du 4 au 14 juillet, et les Médiévales, du 9 au 13 août.

Le Festival acadien, qui se déroulera du 9 au 18 août à Caraquet, au Nouveau-Brunswick, s'est aussi retrouvé sur cette liste, avec

d'autres événements canadiens comme le Festival du Voyageur de Winnipeg et le Festival des Pères de la Confédération de Charlottetown.

L'association a aussi dressé la liste de 24 événements qui sont connus internationalement et qui reviennent d'année en année, comme le Super Bowl et

le Mardi Gras de La Nouvelle-Orléans. Le Carnaval de Québec et le Festival Juste pour rire de Montréal se retrouvent sur cette liste.

Chaque année, l'association choisit également les événements de l'année au Canada et aux États-Unis. Pour les États-Unis, le choix a été facile : les Jeux d'Atlanta, qui se déroulent

du 19 juillet au 4 août. Pour le Canada, l'honneur est allé aux Jours du Klondike d'Edmonton, des festivités, au mois de juillet, qui visent à remémorer les beaux jours de la ruée vers l'or.

Le président-directeur général de l'American Bus Association, M. George Snyder, a déclaré en conférence de presse hier que son organisation choisissait les 100 événements en tenant compte de leur réputation, du succès passé et de l'intérêt qu'ils représentaient pour un auditoire varié.

Elle fait son choix à partir de suggestions présentées par les bureaux et ministères du Tourisme des provinces canadiennes et des États américains.

L'American Bus Association regroupe des entreprises d'autobus interurbains et d'autobus nolisés, de même que des exploitants de voyages organisés et des agents de voyage.

Le Carnaval se retrouve sur la liste des 24 événements connus internationalement

Distraction fatale à l'île



Les agents de la SQ mesurent les traces de freinage sur la chaussée du chemin Royal.

Son VTT est happé par une automobile

SOPHIE COUSINEAU
Le Soleil

■ SAINT-FRANÇOIS — Un conducteur de véhicule tout-terrain âgé de 20 ans a été mortellement happé par une voiture, hier matin, au moment où il traversait le chemin Royal à Saint-François, île d'Orléans.

L'accident est survenu vers 8 h 20 en face du Domaine J.M.D.B., un entrepôt de pommes de terre situé au 438, chemin Royal.

Bruno Roberge, dont le père, Laurent Roberge, est un actionnaire de l'entreprise, s'était présenté à l'entrepôt un peu plus tôt pour y réaliser des travaux. Il a monté sur son véhicule tout terrain pour traverser le chemin, mais il n'aurait pas aperçu la voiture d'un résident de l'île qui roulait en direction ouest, d'après l'agent de la Sûreté du Québec qui mesurait hier les traces de freinage sur la chaussée.

André Tessier, le contremaître de l'entrepôt, travaillait tout à côté de la scène de l'accident mais n'a entendu que le bruit de l'impact.

Il a aussitôt alerté les policiers. Lorsque les agents de la SQ sont arrivés



En traversant la route, le conducteur du VTT n'aurait pas vu une voiture d'un résident de l'île qui l'a mortellement happé.

sur le chemin Royal, Bruno Roberge était toujours conscient : il a même dit quelques mots aux policiers. Le jeune homme a succombé à ses blessures pendant que des ambulanciers le conduisaient à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

La nouvelle était sur toutes les lèvres, hier midi, au casse-croûte de la famille Roberge, situé à quelque 100 mètres du lieu de l'accident. Les cuisinières et serveuses essayaient leurs yeux rougis pendant que les jeunes sœurs de la victime se consolaient.

Sainte-Foy ne répond plus aux questions provocatrices

Boucher veut « sauvegarder l'image du noble conseil »

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — Les membres du conseil municipal de Sainte-Foy refuseront désormais de répondre « à toutes les interpellations dont le ton, la formulation, ou les insinuations y contenues, pourront laisser croire à de la provocation ».

La mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, a annoncé cette décision lundi soir, avant que ne débute la période de questions des citoyens.

Après ces bons mots de la mairesse visant à « sauvegarder l'image de la noble institution » que représentent les conseillers, le président du conseil, le conseiller Claude Allard, a ajouté du haut de son titre qu'il n'acceptera plus de préambule aux questions que les citoyens veulent poser.

Il a vite réalisé l'impossible de la chose car il a dérogé à cette directive toute fraîche quand, deux minutes plus tard, des citoyens venaient poser des questions qui nécessitaient de toute évidence un... préambule explicatif. Et il fut compréhensif.

Comme pour mieux asseoir son autorité, il a lu l'article du règlement sur la paix et le bon ordre des assemblées du conseil qui prévoit une amende de 75 \$ pour un contrevenant et 2000 \$ en cas de récidive...

Il a toutefois ajouté : « Sans aller jusque-là... »

DÉSORDRE AU CONSEIL

Ce resserrement dans l'application des règlements sur le déroulement des assemblées du conseil découle, dit la mairesse, du désordre vécu au cours des dernières assemblées, particulièrement la dernière où deux citoyens, identifiés à l'opposition... systématiquement, auraient été particulièrement... actifs.

La période de questions des citoyens n'est pas le moment choisi pour venir insulter les membres du conseil ou faire de l'opposition pour de l'opposition, ni de venir piéger le conseil, dit M^{me} Boucher.

« Il va de soi qu'il y a différentes manières de s'informer sur un sujet et que c'est à ce niveau que se situe la différence entre le harcèlement systématique et la bonne foi », continue la mairesse dans une déclaration écrite.

Elle ajoute qu'« il doit y avoir moyen pour le conseil d'être respecté et ne pas être constamment la proie de gens qui n'ont, pour seule ambition, que de virer les assemblées mensuelles en foire d'empoigne ».

M^{me} Boucher poursuit : « Quand on revient à chaque séance poser la même question, alors que l'on a en main la réponse, quand on formule la réponse en posant la question, quand on se formalise du fait que la mairesse prenne le temps nécessaire pour donner à l'auditoire tous les renseignements qu'elle possède, quand, après avoir été complètement informé, on affirme ne pas croire la réponse, quand on pose des questions absurdes ou stupides qui commandent soit une absence de réponse ou une réponse du même acabit, il faut être conscient que l'on agit en abuseur de la démocratie. »

Après les propos de M^{me} Boucher et de M. Allard, un citoyen qui posait une question pour la première fois au conseil a dit trouver cela « intimidant ». Le conseiller de l'opposition Jean Normand a dit que plusieurs personnes lui ont déjà déclaré qu'elles se sentaient dans leurs petits souliers quand elles devaient poser des questions au conseil.

La mairesse a averti que le règlement sera amendé si « certaines personnes » ne changent pas leur comportement. Elle ose croire que « les personnes visées sauront comprendre qu'elles font tort à l'ensemble des citoyens qui veulent, eux, profiter des séances du conseil pour venir, de bonne foi, s'informer et se renseigner ». Et elle a cité en exemple de bon citoyen qui ne se gêne pas pour poser des questions et de s'opposer au conseil, M. Jacques Charpentier, un habitué des assemblées du conseil.

« Certains agissent en abuseurs de la démocratie »

C'est comme acheter une voiture de luxe de 50 000 \$ et trouver 12 000 \$ dans la boîte à gants!

L'événement est de taille. Enfin une voiture de luxe combinant élégance, pureté des lignes et performances... pour 38 000 \$. Il était temps que la nouvelle I30 voie le jour! Luxueux, son intérieur est plus spacieux que celui d'une Rolls Royce Silver Spur. De plus, il est équipé d'une chaîne stéréo Bose de 200 watts avec lecteurs CD/cassettes et 6 haut-parleurs que vous pourrez savourer dans votre somptueux intérieur cuir. Performant, son moteur V6 tout aluminium de 190 chevaux surpasse bon nombre de moteurs V8 de la même catégorie. Et comme la qualité, la sécurité n'est pas en option chez Infiniti. Jugez plutôt : système de freinage antiblocage (ABS), système antiviol et deux coussins gonflables livrés de série. Maintenant, il se pourrait bien qu'en visitant notre salle d'exposition, vous découvriez bien d'autres atouts qui font toute l'excellence de la I30.

Nos clients apprécient...

Ils sont agréablement surpris par nos services. Chaque année, nous leur offrons gratuitement : lavage du moteur, shampooing des tapis et application de cire. Lorsque nécessaire, le prêt d'une voiture de courtoisie Infiniti de l'année est également un bon point en notre faveur.

INFINITI
QUÉBEC
5055, boulevard des Gradins
Québec (Québec)
Prenez un rendez-vous d'essai :
(418) 528-2525

La I30 d'Infiniti



*Le P.D.S. de la I30 1996 est de 38 000 \$. Transport et préparation inclus. Taxes et immatriculation en sus. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Si vous désirez une pochette d'information, composez le 1 800 361-4792.

QUÉBEC

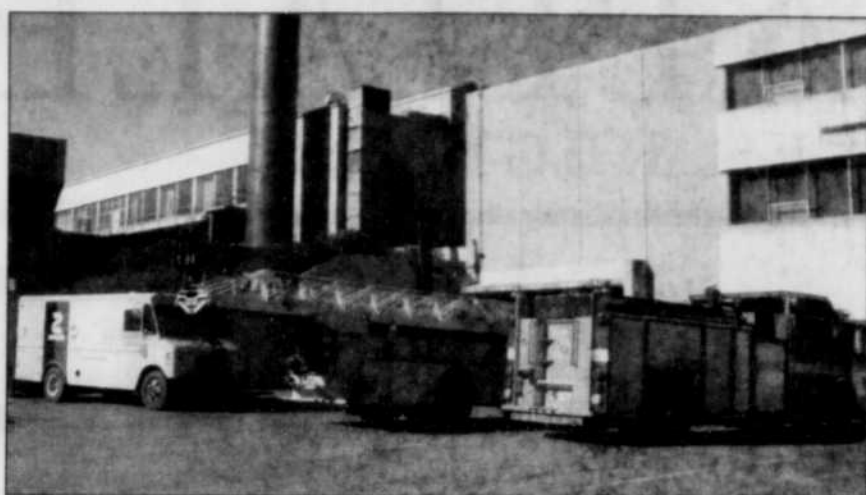
Dix mois à l'ombre pour le voyou

Un des deux jeunes hommes arrêtés le mois dernier en tentant de s'introduire dans un dépanneur du boulevard Hamel a été condamné à dix mois de prison. De plus, Dominic Marceau, âgé de 21 ans, sera ensuite soumis à une probation d'une durée de trois ans. Alertés par le système d'alarme toujours fonctionnel du commerce fermé depuis un certain temps, les policiers avaient surpris les deux comparses montés sur le toit.

VAL-BÉLAIR

Alimentation en eau potable quelque peu déficiente

Les travaux majeurs de réfection du système d'aqueduc, présentement en cours à Val-Bélaire, peuvent affecter la pression de l'eau dans les résidences, particulièrement dans les secteurs de l'Église Nord et de la Montagne Est. Il peut arriver également que l'eau présente une couleur blanche. Elle demeure cependant propre à la consommation. Il suffit de la laisser couler quelques instants et elle reprendra sa couleur normale. La population est priée de prendre note que les travaux doivent se terminer à la fin de l'automne, informe la ville.



COLLABORATION SPÉCIALE, RENÉ MATHIEU

SAINTE-FOY

Émanations neutralisées

Les pompiers ont neutralisé un mélange de chlore et d'acide muriatique au cégep de Sainte-Foy, hier après-midi. Les émanations, qui ont légèrement incommodé un ouvrier, se sont produites après qu'un gallon de chlore ait par erreur été mélangé à l'autre produit. L'incident a eu lieu dans une salle fermée, ce qui a permis d'éviter que les émanations ne se répandent ailleurs au cégep.

QUÉBEC

Tentative de suicide dans les cellules

Une tentative de suicide a causé bien des sueurs froides aux policiers de la sûreté municipale de Québec, hier après-midi. Un homme de 33 ans a tenté de s'enlever la vie à l'aide de son jean, peu après son arrivée à la centrale de police du parc Victoria. L'homme a été rapidement « décroché » par un policier qui avait entendu des râlements. Il a été transporté à Saint-François-d'Assise et serait hors de danger, selon l'agent Jean-Eudes Lachance. L'incident s'est produit alors que le suspect attendait qu'on prélève ses empreintes digitales. Il devait être accusé de menaces à l'endroit de sa conjointe.

SAINTE-FOY

Piscine Sylvie-Bernier fermée

La piscine Sylvie-Bernier de Sainte-Foy demeurera fermée jusqu'au dimanche 17 septembre en raison de bris techniques. Toutefois, la piscine Jacques-Amyot demeure ouverte pour la pratique du bain libre.

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME

Roberge sur les rangs

À la tête de la municipalité de Saint-Jean-Chrysostome depuis 1978, le maire Arthur Roberge a annoncé hier qu'il soumettra à nouveau sa candidature à ses administrés à l'occasion des élections de novembre. «La ville est nouvelle à chaque jour qui se lève. C'est toujours intéressant», a dit M. Roberge au SOLEIL, en faisant allusion au développement fulgurant caractérisant sa municipalité. Le maire sortant entend présenter son équipe à la population sous peu. «Une équipe composée d'hommes et de femmes qui partagent les mêmes valeurs de transparence, d'intégrité et du désir de servir au mieux les intérêts de la population», a-t-il précisé. Qualité de vie, développement économique, administration efficace, protection de l'environnement, autant d'objectifs qu'entend poursuivre M. Roberge. M.S.P.

SAINT-NICOLAS

Travaux près du pont de la Chaudière

Des travaux d'inspection et de réfection seront effectués à compter d'aujourd'hui sur le pont enjambant la rivière Chaudière, aux approches du pont Pierre-Laporte, en direction nord, dans la municipalité de Saint-Nicolas. Ils pourraient se poursuivre pendant quelques jours. Durant les travaux, deux voies sur trois seront disponibles à la circulation nord. Les automobilistes devront être prudents et patients.

RIVIÈRE-À-PIERRE

De la meilleure eau et un réservoir neuf

Les représentants d'Hydro-Québec étaient de passage à Rivière-à-Pierre, dernièrement, pour faire la tournée des projets mis de l'avant par cette municipalité, grâce à l'enveloppe budgétaire de quelque 503 000 \$ versée par la société d'État, dans le cadre de son programme de mise en valeur de l'environnement. La majorité de cette somme, soit 362 000 \$ a servi à construire un réservoir de 75 000 gallons d'eau potable afin de régler le problème de contamination de l'eau que connaissait Rivière-à-Pierre avec son bassin découvert depuis plusieurs années. Le problème est donc réglé. M.G.

EN BREF

SAINT-ANSELME

Fonds d'aide Yoann Allen Carrier

Les Chevaliers de Colomb créent le fonds d'aide Yoann Allen Carrier. Victime à l'âge de six mois d'un accident qui lui a causé une lésion cérébrale, le jeune Yoann Allen Carrier, de Saint-Anselme, qui est maintenant âgé de 6 ans, doit pour vivre une vie normale se soumettre à un programme rigoureux de réhabilitation, supervisé par l'Institut de développement du Potentiel Humain de Philadelphie, où il devra se rendre régulièrement au cours des prochains mois et années. De plus, un

suivi rigoureux du programme devra être assuré au cours des quatre ou cinq prochaines années. Satisfaire à ses exigences implique des déboursés importants pour la famille de Yoann, qui ne peut les assumer seule. Les Chevaliers de Colomb du district 96, qui regroupe les paroisses de Saint-Charles, Saint-Henri, Lévis, Lauzon et Saint-David, ont donc décidé de l'aider en organisant un déjeuner-bénéfice, le dimanche 22 octobre à la polyvalente Saint-Anselme. Un objectif de 2000 personnes a été fixé pour ce déjeuner. Les cartes au coût de 5 \$ peuvent être obtenues auprès des Chevaliers de Colomb des paroisses mentionnées, ou encore, auprès de Michel au (418) 839-5722 ou Yves au (418) 885-9665. A.P.

20% de rabais sur une sélection de MANTEAUX

Le plus beau choix maintenant en magasin.

Galeries de la Capitale

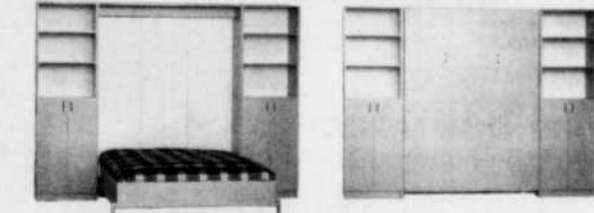
MIL

Place Ste-Foy

Futon 4 Saisons

VENTE anniversaire

Dépositaire de lits escamotables B.O.F.F. inc.



Votre fabricant de Québec Plaza Laval 2750, chemin Sainte-Foy Sainte-Foy (Québec) 650-1225

10% à 50% de rabais sur futons + bases + housses

Nombreux spécimens en magasin

Trouvez l'ERREUR dans la photo

PIERRE LAFORCE

opticien

À GAGNER 24 SOUPERS AU RESTAURANT POUR 2 PERSONNES

qui seront attribués dans chacun des 24 commerces participants

UN GRAND PRIX DE 1000 \$ EN BONS D'ESSENCE

attribué parmi tous les coupons reçus

COMMENT PARTICIPER :

Entre le 5 septembre et le 2 octobre, Le Soleil publiera la photo de l'un des 24 commerces participants. Sur la photo d'aujourd'hui, une partie de la structure du commerce a été modifiée. En vous rendant sur place, il vous sera facile de trouver l'erreur.

Il vous suffit de remplir le coupon ci-dessous, d'encercler l'erreur sur la photo et de déposer le tout dans la boîte prévue à cet effet chez le commerçant dont la photo est publiée.

Tirages le 10 octobre à 14 heures.

Encerclez l'erreur sur la photo et DÉPOSEZ VOTRE COUPON CHEZ : PIERRE LAFORCE OPTICIEN Place Laurier, 3e étage, 658-4753

Nom _____
Adresse _____ Code postal _____
Ville _____ bur. _____
Tél. rés. _____

Les règlements du concours sont disponibles au guichet Le Soleil. Aucune reproduction mécanique acceptée. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique.

LE SOLEIL

Bras d'honneur

Des vieux chnoques vulgaires et mal engueulés, des ménopausées hystériques qui vous crachent dans les oreilles, un jeune hurlot à queue de cheval entouré de vieilles poules déplumées, caquetantes et vociférantes. Les forces du NON ont vidé la basse-cour hier pour accueillir par une haie d'honneur, l'état-major des forces du OUI réuni au Grand Théâtre à l'occasion du premier acte de la tragi-comédie référendaire. C'était la foire.

Les manifestants dont les drapeaux étaient fournis par la Légion canadienne (m'a dit l'un d'eux) sont arrivés avec leur unifolié enroulé dans un rouleau cartonné. Ils les ont déployés en hurlant injures et quolibets. Le plus drôle, c'est qu'ils voyaient des ennemis partout. Même les journalistes anglophones ont eu droit à leurs invectives.

Certains ont exercé leur droit de manifester (un droit sacré) dans la dignité. Quelques anciens combattants débouaillés et réservés, exhibaient leurs médailles comme les lunules du saint-sacrement. Mais la plupart d'entre eux avaient l'air d'une bande de fanatiques déchainés qui avaient oublié de bouffer leurs Valium.

Le chef des troupes Daniel Johnson a eu beau se dissocier ensuite d'une manifestation qu'il n'avait pas commandée, les forces du NON ont raté magistralement leur entrée.

Je m'étais rendue au Grand Théâtre, l'oeil nu, voir défilé sous le dais, le choeur des cre-

vettes et des homards de la souveraineté, les cartes de mode du gratin politique, les gras dur qui picorent dans la mangeoire du pouvoir. Bref, les forces vives, l'élite du camp du OUI. J'appréhendais la cérémonie lyrique, grandiloquente, pompeuse pour ne pas dire pompière qui allait marquer le premier acte de la campagne référendaire. Une fête vibrante et colorée sans doute, malgré l'absence de quelques têtes d'affiche: les Marc-André Coallier, Lucien Bouchard, Mario Dumont. Malgré la trahison des vire-capots, des renégats, des détroqués de la dernière heure, qui ont épousé d'autres causes. Comme le fondateur du parti, Guy Bertrand, en train de plaider en bas, seul comme un péteux, pour tenter d'arrêter le train référendaire. Ou comme Pierre Vallières qui vient de répudier la lutte pour la souveraineté dans une entrevue à *La Presse*. Il a choisi la Bosnie...

Je me posais aussi des questions terre-à-terre. Cette sortie au Grand Théâtre, par un mercredi après-midi, fait-elle partie hier de la définition de tâches des membres de ce club très sélect? Les invités ont-ils dû puiser dans leur banque de congés pour se rendre au party? Combien d'employés du secteur public y sont allés « sur le bras », sur « notre » bras à tous? Et puis, Claude



Ghislaine Rheault

Morin a-t-il eu droit à une place au parterre?

Je me préparais à rester dehors, à observer parmi les curieux, les péquistes discrets qui n'étaient pas conviés au banquet. Ou les badauds que toute manifestation attire: les noces comme les enterrements. Ou encore les sages ou les pisseux qui se placent toujours au-dessus de la mêlée. Comme celui qui a n'a pas hésité à associer l'altercation du Grand Théâtre à un affrontement entre Serbes et aux Bosniaques. Sage ou pisseux? Je ne l'ai pas su.

Mais je suis tombée au milieu d'un chahut invraisemblable qui m'a rappelé les sombres heures de 1980, quand les vieux et les jeunes se crépaient le chignon, quand les Yvette et les Lisette se criaient des noms. Du guignol de bas étage. Et j'ai entendu là des phrases d'une incommensurable bêtise. Du genre « C'est pas avec des artistes qu'on fait un pays ».

La majorité des invités ont traversé cette haie d'honneur, la tête haute. Certains ont pris le parti d'en rire ou fait semblant de triompher, les bras levés. Mais d'autres avaient la mine coléreuse et renfrognée. Jean-Roch Boivin, l'ancien directeur de cabinet de René Lévesque, par exemple, affichait sa gueule des plus mauvais jours.

L'organisateur Pierre Roy a bien tenté de donner un sens à ce chahut. « C'est une manifestation symbolique, a-t-il dit. Les gens âgés veulent parler. Ils veulent dire « non, on ne veut pas ». Pour eux, le silence, c'est terminé. » Pas besoin de faire un dessin. Ses congénères fanatiques hurlaient comme des dindons qu'on mène à l'abattoir. Une basse-cour, je vous le dis!

Quand ces vieux chnoques et ces mères hystériques n'ont plus eu personne à huer, ils sont restés là désœuvrés plantés comme des piquets, avec leurs petits drapeaux, et leur attirail, pour regarder passer dans le ciel, l'avion qui disait non. Un avion dont les services avaient été retenus et payés par « les amis » de M. Roy. Des amis qui ne sont pas nécessairement ceux de Daniel Johnson... A moins que je n'aie pas bien compris.

J'ai abandonné les manifestants désœuvrés pour assister à la cérémonie devant le petit écran. Après ce déchainement d'hystérie, le texte pompeux, maniéré, emphatique, écrit en comité, dit par Marie Laberge et Gilles Vignault a eu sur moi l'effet d'un baume apaisant. Les excités du Grand Théâtre ont réussi à me faire goûter cette séance de la petite école où les chœurs du pays ont promis mer et monde: le partage équitable des richesses, le plein emploi, le respect des droits des premières nations, la primauté du droit.

Quand les manifestants enfin calmés ont roulé leurs drapeaux pour rentrer chez eux, tout ce qu'ils auraient mérité pour ce premier acte raté, c'est un bras d'honneur.

Enfant de 6 ans agressée sexuellement à Ste-Foy

CLAUDE VAILLANCOURT

Le Soleil

■ **SAINTE-FOY** — Une jeune fille, tout juste âgée de 6 ans et demi, a été victime d'une agression sexuelle « majeure » un peu après 17h, hier à Sainte-Foy.

Prudent dans ses termes, le porte-parole de la sûreté municipale de Sainte-Foy s'en tenait à dire que l'agression était « majeure » avec tout ce que cela comporte comme interprétation.

Une bonne partie du corps policier de service s'affairait toujours, vers 22h, à retracer l'individu. L'agression s'est produite dans le secteur du

chemin Saint-Louis, à proximité de la rue Laforest.

« La jeune fille ne connaît pas son agresseur », est déjà convaincu le corps policier. « C'est un lieu où l'on dénombre de nombreuses conciergeries. »

Aussitôt conduite dans un hôpital de la région où ses parents étaient à ses côtés, les policiers ont commencé à ratisser les lieux demandant à tous les résidents du secteur s'ils n'avaient pas décelé la présence d'un individu suspect.

C'est un travail difficile puisque les gens se connaissent moins dans une telle zone d'habitation.

« On fait tous les efforts nécessaires pour tenter de retracer l'agresseur », fait savoir la police de Sainte-Foy, tout en ne cachant pas que le travail sera ardu.

Un tonneau au centre-ville



Le conducteur d'une voiture qui a capoté hier soir sur la rue de la Couronne s'en est tiré avec des blessures mineures. Il a été conduit à l'hôpital où les policiers ont requis un prélèvement sanguin pour déterminer son taux d'alcoolémie.

COLLABORATION SPÉCIALE, RENÉ MATHIEU

COURS DE DANSE DÉBUTANT LE 11 SEPTEMBRE



DANSE SOCIALE

1re session: Débutants
Lundi: 18h45 et 20h
Mardi: 20h
Mercredi: 18h45
Jeudi: 20h et 21h15
Samedi: 13h et 14h15
Dimanche: 13h et 14h15
6\$ PAR LEÇON
TAXES INCLUSES

DANSE EN LIGNE

Débutants
Mardi: 19h
Mercredi: 9h30 et 20h
Jeudi: 10h / 13h30 / 19h
Vendredi: 13h et 18h45
Intermédiaires
Mardi: 20h
Mercredi: 10h30
Jeudi: 14h30 et 20h
Vendredi: 14h et 20h
Avancés cédule sur demande
5\$ PAR LEÇON
TAXES INCLUSES

SALLE DE DANSE LE TEMPO
2700, JEAN-PERRIN #105
QUÉBEC, QUE.
G2C 1S9

842-7556



INTEGRA 1995

à partir de

2788\$

PAR MOIS



FAITES VITE
Choix de couleurs restreint

ACURA
BAIL

42 MOIS

- 1500 \$ comptant ou échange équivalent
- Taxes en sus
- Transport et préparation inclus
- Valeur résiduelle garantie: 8739.65 \$
- Photo à titre indicatif

ACURA
Optima

Le seul concessionnaire Acura dans l'est de la province

4901, boul. des Galeries, Québec
(418) 622-8180

Offre d'une durée limitée

SOLDE D'INVENTAIRE

jusqu'au 10 septembre

Liquidation des bicyclettes 95

Skis de fond - Bottes - Vêtements 94-95

Jusqu'à 50%

Exceptionnellement OUVERT DIMANCHE de 11 h à 16 h

PAYEZ DANS 3 MOIS

Jusqu'à 50%



Chaussures de marche Hi-Tec - Merrell - Salomon

Vêtements pour vélo jusqu'à 50%



DEMERS
BICYCLETTES ET SKIS DE FOND

1044, 3^e Avenue, Québec
Tout pour le vélo 529-1012

Choice de Steilmann
au conseil d'administration,
Schneberger pour le 5 à 7.



Uniquement Pour vous

MAUDE

PLACE DE LA CITE 656 8198

LA SANTÉ DANS CHAUDIÈRE-APPALACHES

Une centaine de mémoires déposés en vue des audiences

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ **SAINTE-MARIE** — Les compressions budgétaires de 30 millions \$ dans la santé en Chaudière-Appalaches, dont la fermeture de plus de 40% des 772 lits de soins de courte durée et l'abolition de près de 800 postes d'ici trois ans, soulèvent beaucoup d'intérêt dans la région.

Pas moins de 103 groupes et organismes ont déposé un mémoire, avant l'heure-limite, mardi à 16 heures. Douze d'entre eux ont cependant demandé ne pas être entendus lors des audiences publiques qui auront lieu lundi et mardi prochains dans les locaux de la Régie régionale à Sainte-Marie de Beauce.

« Nous nous attendions à recevoir de 50 à 60 mémoires », a affirmé, hier, le président du conseil d'administration de la Régie de la santé, Charles Charnard, lors d'une rencontre avec des journalistes.

Le nombre plus élevé de mémoires que prévu oblige les gestionnaires et les administrateurs de la Régie à éta-

blir des critères pour choisir les groupes et organismes qui seront entendus la semaine prochaine. Entre autres, on tiendra compte du caractère représentatif de l'organisme et de la diversité des opinions.

En outre, le directeur général de la Régie, Lionel Chouinard, a indiqué que des organismes d'un même territoire seront invités à regrouper leurs mémoires afin que le plus de gens aient la possibilité de se faire entendre et de répondre aux questions des membres du conseil d'administration de la Régie. Les organismes choisis seront connus vendredi.

Dans la liste remise hier aux journalistes, on remarque que les directions

de centres hospitaliers, de CLSC, de centres d'accueil, d'associations professionnelles, des syndicats ont déposé des avis. Également, on y retrouve au moins six MRC, les villes de Lévis, Saint-Georges, Sainte-Marie, Beauveville et des organismes socio-économiques dont la Chambre de commerce de Montmagny et la Corporation de développement économique Pointe-Lévy. Une députée, Denise Carrier-Perreault, qui représente la circonscription des Chutes-de-la-Chaudière à l'Assemblée nationale, a déposé un mémoire.

Les audiences publiques seront dirigées par M. Mario Dolan, ex-président du conseil d'administration de la Ré-

La Régie de la santé attendait environ 60 mémoires

gie. Il sera assisté par MM. Laurent Bisson et Fernand Daigle, respectivement directeur général de la caisse populaire de Lévis et comptable de

Thetford Mines. M. Daigle a été associé de la firme Raymond Chabot Martin Paré. À la suite de ces audiences publiques, le conseil d'administration de la Régie décidera le 27 septembre des transformations qui seront apportées au réseau de la santé en Chaudière-Appalaches qui compte 10 000 employés.

COUPURES DE 7,3 MILLIONS \$ À L'HÔPITAL

Le député de Frontenac invite la population à se mobiliser

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

■ **THETFORD MINES** — Le député libéral de Frontenac à l'Assemblée nationale, Roger Lefebvre, appelle la population de l'Amiante à une mobilisation pour empêcher le ministère d'appliquer des mesures qui pourraient faire passer de 180 à 70 le nombre de lits du Centre hospitalier de la région de l'Amiante (CHRA) et amener ainsi la disparition de 150 emplois à temps complet. Cet établissement emploie présentement 750 personnes.

Ce mouvement fait suite à l'annonce des intentions de la Régie régionale Chaudière-Appalaches de la santé et des services sociaux de retrancher 7,3 millions \$ du budget annuel au cours des trois prochains exercices financiers.

« Le ministère veut éliminer d'un seul trait de plume dix années d'efforts réalisés dans l'Amiante afin de doter la région d'un hôpital moderne et fonctionnel », a déclaré le député, en qualifiant la compression qui allait être imposée au CHRA comme la plus sévère parmi tous les hôpitaux de la Belle Province.

Uniquement en 1995-1996, l'hôpital thetfordois devra composer avec une compression de l'ordre de 3,3 millions \$.

Son budget, qui était de 23 894 000 \$ en 1985, est maintenant de 38 827 000 \$, mais passera à 31 millions \$ seulement en l'an 2001 avec les coupures draconiennes prévues par le ministère. Le budget supplémentaire de 1 690 000 \$ par an qui avait été annoncé pour l'implantation du centre intégré de ressources alternatives qui vient d'ouvrir ses portes à Thetford Mines a entre autres été réduit à 563 000 \$.

« La Fondation du CHRA, en collaboration avec le gouvernement du Québec, a contribué depuis 1985 à l'achat de plus de 3,6 millions \$ d'équipement à l'hôpital, dont le département de médeci-



Le député Roger Lefebvre.

ne nucléaire et le tomodynamomètre (taco), des appareils qui lui ont permis de faire passer de 62% à 78% le pourcentage de la population qui peut être traitée en région. Avec ses coupes, le gouvernement viendra anéantir tous ces efforts! » a déclaré M. Lefebvre.

De plus, selon le député, le fait que le nombre de lits du CHRA passe de 180 à 70 en ferait un hôpital non fonctionnel qui aurait de la difficulté à bien dispenser les services de base. « Et en plus, le ministère ose parler de décentralisation alors qu'il se propose de maintenir 350 lits dans la ville de Québec afin de desservir les patients de Chaudière-Appalaches pendant qu'on coupe des lits dans cette même région! C'est complètement illogique », a-t-il déclaré, se disant complètement renversé par la situation.

Le député Lefebvre demande donc à la population de manifester son opposition au projet ministériel et invite les intervenants régionaux à créer un comité de survie de l'hôpital afin de protéger cet établissement qui serait le plus moderne et le mieux équipé du Québec à l'extérieur des grands centres.

« Je m'attends à une importante bataille, beaucoup plus importante que celle que nous avons menée afin de « meubler » le CHRA. En fait, il s'agira de ma plus importante bataille depuis celle visant à redonner à l'amiante ses lettres de noblesse », a déclaré M. Lefebvre en terminant.

CONSEIL DE LA MAGISTRATURE

Le juge a traité l'avocate de folle

RICHARD HÉNAULT

Le Soleil

■ **QUÉBEC** — Plus d'une fois au cours du long procès de 35 jours, le juge Jean Drouin a traité Me Suzie-Guyline Gagnon de folle.

C'est ce qu'a soutenu hier un autre plaignant contre le juge, le psychologue Donald Denver. Celui-ci poursuivra son témoignage aujourd'hui devant le comité d'enquête du Conseil de la magistrature, qui siège à Québec pour étudier la conduite du juge Drouin au cours du procès en question.

Outre Me Gagnon et M. Denver, le psychologue Gilles Beaulieu a porté plainte contre le juge. Au terme du procès, qui s'est échelonné sur une période de deux ans et demi, l'accusé a été reconnu coupable d'agressions sexuelles sur ses deux filles.

Laissé en liberté à la demande de Me Gagnon, il devait toutefois se suicider avant de recevoir sa sentence.

Avant que soit entendu le premier témoin par le comité du Conseil de la magistrature, ses membres ont écouté plusieurs extraits du procès au cours desquels des échanges orageux ont eu lieu entre le juge Drouin et les plaignants.

Puis, M. Denver, un docteur en psychologie qui a enseigné dans plusieurs universités et qui a déposé dans plusieurs causes à titre de témoin expert, a commencé à exposer ses doléances à l'endroit du juge en répondant aux questions de Me François Aquin, le procureur du conseil.

Rémunéré par l'Aide juridique durant ses 30 jours de présence au procès, M. Denver s'est plaint d'avoir été exclu durant cinq journées par le juge, une première dans sa carrière, a-t-il dit. Après deux ou trois jours de procès, soit au stade des témoignages des deux victimes, l'opinion du juge était déjà faite, a soutenu le psychologue. Aussi, durant les deux ans et demi qui ont suivi,

lui a-t-il fallu « encourager » régulièrement l'avocate de la défense.

Homme très intelligent à l'esprit cartésien, de décrire M. Denver, le juge Drouin « débalançait » les gens par ses menaces. « Ce fut une expérience déplaisante et humiliante de témoigner devant cet homme », a lancé le psychologue en pointant le juge du doigt.

Quant aux « cheap shots » contenues dans son jugement, elles ne reflétaient aucune classe et n'étaient pas dignes d'un membre de la magistrature, a poursuivi le psychologue: « Elles dépassaient sa compétence. Il se prenait pour un psychologue et s'en prenait à mon professionnalisme! »

Le plaignant a surtout été blessé que son travail « honnête » ait été dénigré de la sorte dans certains passages du jugement que les journaux ont publiés.

Toutefois, au cours du contre-interrogatoire serré qu'a entrepris le procureur du juge, Me Raynold Langlois, le psychologue a admis qu'il n'a jamais lu le dit jugement. Il ignore même si la plainte conjointe, rédigée par l'autre psychologue, comporte des références au jugement.

Au cours du procès, Me Gagnon est devenue la propre avocate de M. Denver dans sa cause de divorce. Elle lui a rendu visite en Californie où il s'était installé mais il assure n'avoir pas discuté de la plainte que Me Gagnon avait déjà déposée contre le juge Drouin. Sa propre plainte ne devait être déposée que quelques mois plus tard mais, affirme-t-il encore, Me Gagnon n'a rien à y voir.

« Il ne voulait rien comprendre », a encore dit le psychologue au sujet du juge Drouin. Quand ce dernier lui « donnait une nuit » pour réfléchir à son témoignage, M. Denver s'est senti menacé. « Ce n'était pas du tout reposant », s'est-il écrié.

Selon lui, il y avait peu de probabilité que l'accusé se soit livré à des agressions sexuelles au rythme que prétendaient les victimes. « Ce n'était pas le taureau de la ville de Québec! », de s'exclamer le docteur en psychologie.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

"MEILLEURS PRIX GARANTIS" • À QUÉBEC

EN COUPONS POUR ACHATS FUTURS

PAYEZ EN FÉVRIER 1996

AUCUN INTÉRÊT,
20% DE DÉPÔT REQUIS.
VOIR DÉTAILS EN MAGASIN.

150\$ EN COUPONS POUR ACHATS FUTURS

150\$ EN LOCATION DE FILMS VIDÉO À L'ACHAT DE WINDOWS 95

5200CD

Concessionnaire autorisé

- Processeur PowerPC 603RISC/75MHz avec co-processeur mathématique
- Disque dur 500Mo IDE
- Mémoire 8Mo extensible à 64Mo
- Lecteur Apple SuperDrive 1.4Mo
- Lecteur CD-ROM AppleCD3000
- Mémoire vidéo 1Mo
- Carte de son stéréo 16-bit
- Fax/Modem 14.4 Kbps
- Moniteur couleur 15"

MEILLEURS PRIX

FÉVRIER 1996

NOKIA «TRANQUILLITÉ D'ESPRIT»

Garantie de Remplacement Rapide

9999\$

*avec Activation sur Bell Mobilité chez Aventure.

*Liberté au choix...forfait 49.95\$ ou 29.95\$.

AUCUNS FRAIS D'ACTIVATION

Valeur: 60.00\$

AUCUNS FRAIS D'ACCÈS AU SYSTÈME LA PREMIÈRE ANNÉE

Valeur: 48.00\$

Bell Mobilité

6200CD

Concessionnaire autorisé

- Processeur Power PC 603 RISC/75MHz avec co-processeur mathématique
- Disque dur 1Go IDE
- Mémoire 8Mo extensible à 64Mo
- Lecteur Apple SuperDrive 3.5" HD
- Lecteur CD-ROM AppleCD3000
- Moniteur couleur 14"
- Fax/Modem 14.4 Kbps

MEILLEURS PRIX

FÉVRIER 1996

STYLEWRITER 1200

Concessionnaire autorisé

- Imprimante à jet d'encre
- Résolution de 720x360 ppp
- Vitesse d'impression 30ppm • 64 fontes "TrueType"
- 64 polices de caractère "TrueType", téléchargeables

399⁰⁰

RABAIS INSTANTANÉ!

A l'achat d'un Macintosh Performa obtenez un ruban instantané de

STYLEWRITER 2400 COULEUR

Concessionnaire autorisé

- Imprimante couleur
- Résolution 720 x 360 ppp en noir
- Vitesse d'impression 30ppm • 64 fontes "TrueType"
- Alimenteur multiples formats (jusqu'à 100 feuilles)

679⁰⁰

CD 600E

Concessionnaire autorisé

- Lecteur CD-ROM 4x externe pour Macintosh

569⁰⁰

QUÉBEC

PLACE LEBOURGNEUF

5500 Boul. des Grands • 628-3500

LÉVIS

GALÉRIES CHAGNON

308 Côte Passage • 835-5500

- Galerie de la Capitale
- Galerie Chagnon
- Place Laurier
- Centre Rivière-du-Loup
- La Grande Place, Rimouski
- Place du Royaume, Chicoutimi

HARRY ROSEN

PLACE STE-FOY • 657-5465

Pour VENDRE ton AUTO

VENEZ VOUS JOINDRE À HARRY POUR UNE PRÉSENTATION MODE

LE MARDI 12 SEPTEMBRE DE 9H30 À 17H30

Venez vous joindre à Harry Rosen pour découvrir les nouvelles collections automnales de tissus spéciaux pour les vêtements sur mesure.

Voilà une excellente occasion de tirer profit de l'expertise personnelle d'Harry en matière d'ajustement et de sélection de tissus.

Au cours de cet événement, vous pourrez profiter d'économies attrayantes sur les commandes spéciales.

UNE PRÉSENTATION SPÉCIALE DE CHEMISES TAILLÉES SUR MESURE

En exclusivité lors de cet événement, vous pourrez commander des chemises habillées sur mesure de J. P. Tilford à 110 \$.

(achat minimal de trois chemises.)

Choisissez parmi de superbes tissus 100% coton deux plis soyeux dans un assortiment de motifs et couleurs classiques.

HARRY ROSEN

PLACE STE-FOY • 657-5465

LES ANNONCES CLASSES

686 3311

FORUM RÉGIONAL SUR LA DÉCENTRALISATION

Un concept clair et profitable pour le ministre Chevrette seulement

BENOÎT ROUTHIER

Le Soleil

■ QUÉBEC — Si, dans l'esprit du ministre des Affaires municipales Guy Chevrette, la décentralisation est un concept clair et profitable pour les régions, pour plusieurs élus municipaux et des représentants d'organismes du milieu, c'est plutôt comme une forêt vierge pleine d'inconnus et même d'embûches!

C'est ce qui est sorti, hier, de ce qui est appelé pompeusement le Forum régional sur la décentralisation mais qui s'est simplement avéré une assemblée de quatre heures réunissant quelques centaines de personnes, surtout des élus et fonctionnaires municipaux, des représentants d'organismes du milieu et de syndicats de fonctionnaires.

Les maires de Beauport et Cap-Rouge, MM. Jacques Langlois et Normand Chatigny, se demandent ce que la décentralisation va vraiment changer. Pour M. Chatigny, le Livre vert sur la décentralisation, « c'est un calque du système canadien ». Le gouvernement central établira des normes et les régions devront gérer cela. Ça risque de coûter même plus cher qu'aujourd'hui, car on a l'air de vouloir garder tous les acquis des années 60, disent les deux maires, déplorant que le gouvernement n'ait pas l'intention de reconnaître les municipalités dans la constitution.

Le ministre Chevrette réplique que le prin-

cipe de la décentralisation sera inscrit dans la constitution, mais pas les structures, histoire de ne pas se lier les mains. Il rejette la similitude établie avec le système canadien car, sur ce qui sera décentralisé, il n'y aura pas de normes nationales, explique-t-il.

Le maire de Québec Jean-Paul L'Allier croit qu'il faudra éviter de répéter le modèle actuel de concurrence entre les ministères, dans l'établissement d'un modèle de décentralisation. Il faudra la remplacer par la concertation. D'autres intervenants ont invité le gouvernement à faire bien attention que la décentralisation ne cause des disparités entre les régions et entre les groupes de la société. M. Chevrette répond

qu'un système de péréquation veillera au grain.

La députée libérale de Jean-Talon Margaret Delisle estime que le citoyen devrait être consulté, et pas uniquement par l'entremise des élus. Elle craint que la grande perdante dans le projet de décentralisation ne soit la fonction publique à Québec même. Elle accuse aussi le Livre vert de vouloir établir un palier de gouvernement régional. M. Chevrette répond qu'il ne veut pas de chicanes sur les structures, que les responsabilités décentralisées pourront être accueillies par un regroupement de municipalités, via des ententes ou la création de régions, etc.

La présidente de l'Union des municipalités régionales de comté, la mairesse Jacinthe B.-Simard de Baie-Saint-Paul, explique que les membres de l'Union se prononceront sur le projet de décentralisation lors du congrès d'octobre.

Le forum fut un échange d'idées entre des représentants du milieu plutôt craintifs face à une notion dont ils ne maîtrisent pas bien le contenu.



Le ministre Guy Chevrette



La députée Margaret Delisle

Grand solde SEMI-ANNUEL



Vous passerez de doux moments dans ces confortables causeuses en cuir véritable bordeaux. Elles sont parfaites pour vous qui aimez les lignes sobres et classiques.

2 CAUSEUSES POUR 1 995 \$

1 CANAPÉ 2 PLACES ET 1 CANAPÉ 3 PLACES POUR 2 495 \$

Choix de garnissages moyennant un léger supplément.



Pour rehausser le cachet de votre pièce, offrez-vous élégance et raffinement avec ces bergères Queen Ann. Elles vous sont présentées dans un tissu vert texturé ton sur ton. Disponibles aussi avec repose-pieds escamotable pour d'agréables moments de détente.

2 BERGÈRES QUEEN ANN POUR 849 \$

2 BERGÈRES QUEEN ANN INCLINABLES POUR 995 \$

LA GALERIE DU MEUBLE

CLASSIQUE:	1215, boul. Charest O., Québec	681-0171
CONTEMPORAIN:	18, rue Courcelle, Québec	681-0171
ROCHE BOBOS:	9, rue Courcelle, Québec	681-4101
RIVE-SUD:	170, rue Kennedy, Lévis	838-9982
ESPACE NOUVEL ÂGE LA-Z-BOY®:	10, rue Courcelle, Québec	681-2302

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au mercredi 9h à 17h30 • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h • Dimanche 12h à 17h.

*12 septembre 1996. Conditionnel à l'approbation du crédit • Acompte 30 %

COMMENCEZ À PAYER DANS
1
AN

SE TERMINE
SAMEDI

EN BREF

LÉVIS

Regart lance sa 5e saison

Le collectif Regart va lancer son automne artistique par un événement tous azimuts, en fin de semaine à Lévis. Au programme les 9 et 10 septembre: symposium de sculptures, musique à tout vent, récital de poésie, exposition champêtre. Les lieux choisis par le groupe d'art actuel de Lévis: le centre Regart, au 57, Côte-du-Passage. Mais aussi la fameuse terrasse de Lévis. C'est sur ce site largement ouvert sur Québec et le fleuve que le muraliste Michel Bois et les sculpteurs Denis Dallaire, Noah Lima et Michel Saint-Onge assembleront leurs oeuvres, samedi et dimanche. Ces mêmes jours, de 13h à 18h, des professionnels de L'Accroche-Notes feront de la « musique à tout vent », c'est-à-dire qu'un ensemble classique à cordes occupera le terrain samedi, et un duo accordéon-violon le dimanche. À compter de 15h ce même dimanche, neuf poètes livreront un récital de poésie en plein air. Auparavant, à 14h, sera donné le vernissage de l'exposition « Figures de proue », dans laquelle se sont engagés une vingtaine de membres actifs de Regart. Outre « Figures de proue », Regart a prévu une cinquième année de lion, notamment « Mobiliers d'artistes » du 8 au 29 octobre, un collectif de dix artistes; des oeuvres picturales de Michel Pelchat du 5 au 26 novembre; et « Recto-verso », un jumelage entre artistes en arts visuels et poètes. M.S.P.

Brannéquin

la mode que vous aimez porter



Les grands classiques de l'automne sont arrivés chez Régina... Venez choisir votre tartan parmi une vaste sélection. Possibilité de mises de côté.

Rabais final
sur tous nos vêtements printemps-été réduits de **70% et plus** (toutes ventes finales)

PLACE DE LA CITÉ
2600, boul. Laurier, Ste-Foy

OUVERT LE DIMANCHE
de 12h à 17h



Eastman

CENTRE DE SANTÉ D'EASTMAN

La Sainte Paix, vous connaissez!

Magnifique domaine face au mont Orford.

Fine cuisine santé, soins corporels, marches guidées en forêt.

Forfaits à partir de 85\$ par jour

Information: 1-800-665-5272

Lac-Mégantic

MOTEL SUR LE LAC en bordure du lac Mégantic

Forfait couleur comprenant: 1 nuit d'hébergement, 1 déjeuner complet, 1 souper table d'hôte, des sentiers pédestres et 1 visite au Pavillon de la Faune. 66 \$/p.pers./occ. dble (taxes et service inclus)

Information: 1-800-263-0293

Magog-Orford

CLUB AZUR

Sur le bord du lac Memphrémagog

Condos tout équipés, 1 à 3 chambres avec foyer et divan-lit. Piscine ext. chauffée, accès à la plage et pistes cyclables, tennis et jeux extérieurs.

Réservations: 1-800-823-6681 / (819) 868-6681

North Hatley

MANOIR HOVEY

L'unique auberge 5 étoiles au Québec

• Un havre romanesque • Fine cuisine renommée
• Le luxe accessible • Grand choix d'activités récréatives

Au bord du lac Massawippi, North Hatley, QC JOB 2C0
Info: (819) 842-2421 Réservations: 1-800-661-2421



Bonjour!

INFORMATION SUR L'ESTRIE: 1-800-355-5755



LE QUÉBEC LE CANADA

Une lettre qu'on accueille avec «la politesse du coeur» Gilles Vigneault et Marie Laberge se reconnaissent dans la déclaration de souveraineté

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Leur travail de rédaction terminé, Gilles Vigneault et Marie Laberge souhaitent tous deux que les Québécois accueillent le texte de la déclaration de la souveraineté comme une lettre venant d'eux-mêmes.

Rencontrés en entrevue après l'événement au Grand Théâtre, les deux auteurs ont expliqué le but de ce travail collectif qui a nécessité l'apport de 4 autres personnes, les constitutionnalistes Henri Brun et Andrée Lajoie, le sociologue Fernand Dumont, et l'ex-journaliste Jean-François Lisée.

«Je souhaite que les Québécois l'accueillent avec le respect de leurs propres opinions, le reflet d'eux-mêmes, qu'ils l'accueillent avec la politesse du coeur qui fait qu'on la lit avec le plaisir d'apprendre que c'est une lettre qu'on a envoyée soi-même et qu'elle nous revient sur une autre forme, si bien qu'on a l'impression d'être son propre ami» de décliner tout simplement Gilles Vigneault avec ses mots et sa conviction.

Le poète va-t-il s'impliquer à fond dans la campagne référendaire? «Vous ne croyez pas que c'est ce que j'ai fait un peu?» rigole-t-il, ajoutant «ça fait 35 ans que dans mes chansons

je parle des gens du pays, il me reste un pays, le temps qu'il fait sur mon pays, ...on dirait qu'il a un problème-là». Marie Laberge, tout à côté, éclate de rire.

Vigneault croit que la situation a changé depuis le référendum de 1980 mais que demeure «l'intention d'un pays». «Dans le vote de 1980 il y avait des déçus, des incertains, des mous, des timides pour une grande partie du vote. Là c'est 40-42-44 selon les sondages mais il est assuré, celui-là il est dur. Ça veut peut-être dire que la peur a perdu de son sens et de sa vigueur d'autrefois et qu'il y a plus de gens qui ont la conscience d'être une nation».

Ceci dit, il souligne qu'il faut respecter le vote de ceux qui ne pensent pas comme nous à condition qu'il soit réfléchi. «Voter oui ou non c'est respectable si c'est conscient... on a découvert sa propre couleur».

Incidentement, le chansonnier estime

que les commissions régionales ont dessiné un peuple tolérant. «On est patient».

Serait-il intéressé à composer l'hymne du Québec? «Jamais!» tranche-t-il, en rappelant que les hymnes nationaux n'ont pas été composés avec ce but, sauf peut-être le «O Canada», «qu'on s'est fait prendre un peu mais c'est tant mieux, si on peut rendre service à un voisin».

Puis, ajoute-t-il «mon père avait l'habitude de dire «le drapeau, mon petit garçon, tu vas mettre ça en dernier parce que c'est pas ça qui fait avancer ton bateau».

Les deux écrivains ont trouvé exigeant ce travail collectif. «Je voulais être au service du Québec avec mon talent», explique Marie Laberge qui souligne, comme tous les autres auteurs, qu'elle se reconnaît dans le texte final.

Elle y a passé deux mois, bénévolement comme les autres, et il a fallu intégrer à leur prose des textes juridiques et se taper des déclarations d'indépendance du monde entier. C'est Fernand Dumont qui fournissait le canevas de départ.

Et si le NON l'emporte, qu'en restera-t-il? «Je l'ai fait parce j'y crois. Il va rester quelque chose de plus profond. Moi, j'ai appris beaucoup de choses».



Le poète Gilles Vigneault et l'auteure Marie Laberge

EN BREF

Bouchard était à Longueuil...

Les jeunes de 18 ans ne doivent pas retomber dans le panneau du renouvellement du fédéralisme et remettre la décision concernant l'avenir du Québec entre les mains de leurs propres enfants. Le chef bloquiste Lucien Bouchard s'adressait hier à un auditoire conquis d'avance de jeunes souverainistes, au cégep Édouard-Montpetit, à Longueuil. Il a invité le millier de jeunes présents à réaliser eux-mêmes la souveraineté du Québec, en compagnie de sa génération qui, elle, n'a pas su la faire. Interrogé par les journalistes avant son allocution devant les cégépiens, M. Bouchard a nié que le fait qu'il n'ait pas assisté au dévoilement du préambule souverainiste comporte une signification particulière. «On a convenu, M. Parizeau, M. Dumont et moi, de nous distribuer sur le terrain, de ne pas faire la même chose en même temps, tout le temps.» (PC)

Et Mario à Montréal

Si Mario Dumont n'a pas assisté à la cérémonie de dévoilement du préambule souverainiste, hier à Québec, ce n'est nullement parce qu'il est indifférent, mais simplement parce que le chef d'Action démocratique avait d'autres activités. À Montréal hier, le jeune politicien s'est évertué à convaincre les journalistes qu'il ne fallait rien voir de malicieux ou de symbolique dans son absence. «J'aurais été là que je n'aurais rien eu à faire d'utile», a-t-il résumé. Il souligne que cette cérémonie au Grand Théâtre de Québec vise à permettre au gouvernement de recevoir officiellement la suggestion de préambule souverainiste. À ses yeux, il s'agit d'une activité «gouvernementale», dans laquelle il n'a pas vraiment de rôle à jouer. (PC)

Pierre Marc Johnson s'abstient

Contrairement à Robert Bourassa qui compte faire activement campagne pour le NON dans la course référendaire, l'ex-premier ministre Pierre-Marc Johnson, ne suivra pas cette voie. En fait, le successeur de René Lévesque en 1985 et prédécesseur de Jacques Parizeau à la direction du Parti québécois sert un non bien senti à tous ceux qui le pressent de s'engager, rapporte Le Devoir. Son refus repose principalement sur son profond désaccord avec la stratégie déployée par le camp du OUI. Comme d'autres, il est d'avis que le fruit souverainiste n'est pas mûr et qu'il y a danger à exposer le Québec à un NON. En de telles circonstances, il préfère s'abstenir. Il a lui-même confirmé cette décision irrévocable au quotidien montréalais et il refuse maintenant de donner quelque entrevue que ce soit à tout autre média. (PC)

Une baffe au reste du pays

Une vision «biaisée» de l'histoire pour Johnson

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le préambule dévoilé hier par le gouvernement Parizeau propose aux Québécois une vision biaisée et déconnectée de l'histoire du Québec et du Canada. Plus encore, selon le chef du camp du NON, Daniel Johnson, le texte envoie deux ou trois baffes au reste du Canada.

«Le gouvernement suggère aux Québécois d'emprunter une voie en se fondant sur une analyse biaisée du Canada et du Québec, de la contribution du Québec à l'édification du Canada. C'est une négation de notre développement», a réagi M. Johnson quelques minutes après le dévoilement en grandes pompes du préambule au Grand Théâtre.

Plus que l'analyse historique, le ton du texte a irrité le chef de l'opposition officielle, visiblement frustré par le thème de la fierté québécoise exploité dans le préambule.

«La fierté, ça ne se donne pas en spectacle, a-t-il lancé. Moi, ma fierté de Québécois je la vis tous les jours. Cette tentative (du gouvernement) d'expatrier et de mobiliser la fierté des Québécois par une option politique de séparation est condamnable et regrettable. On peut voter NON tout en

étant fier d'être Québécois.»

Daniel Johnson reprenait en ce sens la même ligne adoptée au lendemain du rassemblement souverainiste d'Alma, alors qu'il demandait «qui est Lucien Bouchard pour décerner des certificats de bons Québécois?».

Cette fois, le nouveau texte rendu public hier «ajoute à la confusion» dans le débat référendaire et «prétend que les Québécois qui votent NON n'éprouvent aucune fierté pour ce qu'ils sont, pour leur identité, pour leur contribution à construire le Québec et le Canada. Je rejette cette vision de l'histoire», clame M. Johnson.

En évitant de s'en prendre nommément aux auteurs du texte, dont Gilles Vigneault et Marie Laberge, mais plutôt à «ceux qui se promèneront avec», M. Johnson trouve le ton méprisant envers le reste du Canada.

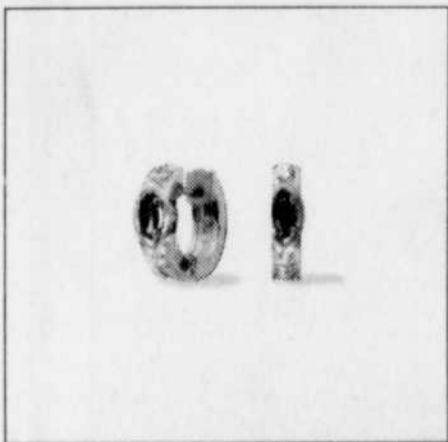
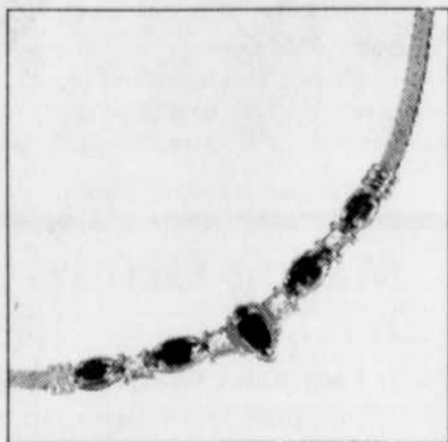
Méprisant et irrespectueux de la



Daniel Johnson

réalité canadienne et québécoise. «Comment voulez-vous faire croire aux Québécois que nous allons hier avec nos voisins du Canada un nouveau pacte de partenariat après les deux ou trois baffes que leur on assène dans ce texte-là? demand-t-il. On (le préambule) assimile le Québec à un bloc de pure laine tricoté serré et on considère le reste du Canada comme un seul bloc qui parle anglais. Le Canada et le Québec sont plus variés que ça.»

Par ailleurs, M. Johnson a condamné



TEINTEZ VOTRE VIE DE SAPHIR.

DE RAVISSANTS BIJOUX SAPHIR, ORNÉS DE DIAMANTS, DE L'ATELIER D'ORFÈVRE BIRKS. BAGUE 495 \$, COLLIER 695 \$, BRACELET 695 \$, BOUCLES D'OREILLES 495 \$.

PLACE STE-FOY, 653-4035

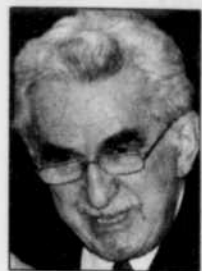


EN BREF

OTTAWA

Décès de
l'ex-ministre
Jean-Luc Pepin

L'ex-ministre libéral et président de la Commission sur l'unité canadienne Jean-Luc Pepin est décédé mardi à l'âge de 71 ans à l'hôpital Montfort de Vanier. Selon le sénateur libéral Jean-Robert Gauthier, qui a annoncé la nouvelle hier à la presse, M. Pepin a été victime d'une défaillance cardiaque.



Jean-Luc Pepin

«C'est un homme dont la contribution au pays a été énorme», a souligné le sénateur Gauthier, l'un de «ses grands amis.» Né le 1^{er} novembre 1924 à Drummondville, M. Pepin s'est vite fait remarquer à titre de professeur et de commentateur politique. Elu pour la première fois aux Communes en 1963, il sera réélu successivement en 1965 et 1968 pour représenter la circonscription de Ottawa-Carleton mais il est défait aux élections générales de 1972.

Québec invite à rouler sur les dunes et tourbières

Les «écologues» n'apprécient pas du tout

MICHEL CORBEIL

Le Soleil

■ QUÉBEC — Deux brochures de Tourisme Québec lancent une invitation pour le moins singulière aux villégiateurs: «enfourchez un véhicule tout terrain (VTT) et roulez dans les tourbières, sur les dunes et autres milieux extrêmement fragiles de la province!»

Dans Vacances Québec Canada, le ministère suggère que «si vous préférez un raid sur roues, franchissez dunes de sable (sic) et tourbières en moto, en véhicules tout terrain ou en 4 par 4». Ce dépliant est tiré à 1,2 million d'exemplaires. Il est disponible sur tout le réseau de Tourisme Québec, y compris dans les bureaux des délégations à l'étranger.

«Québec, 1 500 000 kilomètres carrés d'aventure, lui, est préparé en collaboration avec Industrie et sciences du Canada. «Aventuriers, peut-on y lire, explorez en VTT les canyons, les tourbières et les plages couvertes d'épaves de l'île Anticosti.»

La botaniste Gisèle Lamoureux et le

directeur général de l'Union québécoise pour la conservation de la nature, Christian Simard, signent aujourd'hui une lettre ouverte (voir texte en page 14) pour dénoncer ces petits guides touristiques. Le ministère a rapidement désavoué cette publicité, hier, en promettant au SOLEIL de corriger la situation.

LOI RÉCLAMÉE

En avril, M^{me} Lamoureux et M. Simard ont mis sur pied une coalition de personnalités réclamant une loi pour réglementer l'utilisation des véhicules hors route. Ces engins, affirmaient-ils, saccagent les écosystèmes les plus vulnérables.

Ils ont bondi en prenant connaissance de la publicité. «Ces milieux ne supportent même pas le piétinement répété des randonneurs pédestres, soulignent-ils dans une missive adressée à la ministre Rita Dionne-Marsolais. Au cours de l'hiver, vous avez convenu que «l'impact d'un usage abusif du milieu naturel est certainement contraire au développement d'une industrie touristique durable».

«Un récent débat oppose tourisme bas de gamme à tourisme haut de gamme, poursuivent les signataires. Que votre ministère tente d'attirer les touristes fortunés, va. Que ce soit au détriment de l'environnement, non.»

Jointe hier, M^{me} Lamoureux refuse de blâmer la ministre Dionne-Marsolais. «La brochure devait être déjà imprimée quand elle nous a répondu, en avril.

«Mais cela (les dépliants) veut dire que des gens n'ont pas un grand sens écologique. Ça me renverse. Comme ministère, une telle publicité, c'est se mettre les pieds dans les plats.»

Tourisme Québec l'a d'ailleurs reconnu, en fin de journée. Le sous-ministre Jacques-Yves Therrien écrira, ces jours-ci, pour faire son mea culpa, laisse entendre M. Pierre Castonguay, des relations avec la presse. Le haut fonctionnaire indiquera l'importance de ne pas faire la promotion de ce type de véhicule comme moyen d'explorer la nature. Les dépliants seront réédités en conséquence.

Cela ne devrait satisfaire qu'à moitié M^{me} Lamoureux. La loi réclamée n'a toujours pas été édictée bien que les Transports l'aient convoqué pour en discuter. «Il faut protéger les battures, les dunes, les rivages et les tourbières», rapporte M^{me} Lamoureux.

Elle souligne que les véhicules hors route continuent entre-temps de laisser des traces. Elle donne l'exemple des dunes des Îles-de-la-Madeleine, mais affirme que cela se passe un peu partout ailleurs, au Québec. «Entre Grondines et l'île d'Orléans, sur les battures, il existe plein de plantes rares. Et il y a plein de VTT.»

CONTESTATION DU PROCESSUS RÉFÉRENDAIRE

Le verdict pourrait être rendu aujourd'hui

GILBERT LEDUC

Le Soleil

QUÉBEC—Au moment où les parlementaires se réuniront d'urgence, aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, pour la présentation du projet de loi sur l'avenir du Québec, le juge Robert Lesage aura peut-être rendu son verdict concernant la requête en injonction présentée par M^e Guy Bertrand.

La cour supérieure a en effet terminé, hier midi, l'audition de la cause de l'avocat de Québec qui demande au tribunal de déclarer illégale et inconstitutionnelle la démarche référendaire du gouvernement Parizeau.

Avant de quitter la salle d'audience, le juge Robert Lesage a tout simplement déclaré qu'il prenait la cause en délibéré, ne laissant pas l'ombre d'un indice quant au moment où il rendra public son jugement.

Jeudi dernier, le magistrat Lesage n'avait pris que 30 minutes, après l'audition des parties, avant de lire son verdict de sept pages qui rejetait la requête en irrecevabilité présentée par le gouvernement visant à torpiller l'action entreprise par M^e Bertrand.

Avant la conclusion de sa plaidoirie, hier, l'avocat Bertrand avait la nette impression que le juge Lesage allait rendre son jugement dans les prochaines heures. «La cour supérieure connaît l'urgence et la gravité de ma démarche».

Advenant que le tribunal n'accorderait pas l'injonction interlocutoire, Guy Bertrand assure qu'il ne rendra pas les armes. Sans dévoiler sa stratégie, il a révélé qu'il pourrait même attendre jusqu'au lendemain du référendum et demander à la cour d'annuler les résultats de la consultation populaire.

Par contre, si le juge lui donnait raison, Guy Bertrand va enjoindre le gouvernement Parizeau de respecter la décision de la cour supérieure en annulant le référendum ou en lui accordant un caractère consultatif plutôt que décisif comme en 1980.

Dans ses dernières remarques devant le juge Lesage, Guy Bertrand a insisté qu'il était de la prérogative de la cour supérieure «de protéger l'ordre public plutôt que de légitimer une attaque contre l'ordre public et la constitution canadienne».


Il a indiqué que si la cour n'intervenait pas tout de suite pour contrer le «coup de force» que s'appête à réaliser le gouvernement québécois, il sera «trop tard». «Le gouvernement va déclencher la souveraineté et ne reconnaîtra plus la constitution canadienne ni les tribunaux judiciaires fédéraux comme la cour supérieure».

Guy Bertrand a également demandé au juge qu'il déclare que le droit à l'autodétermination de Québécois n'est pas synonyme du droit à la sécession. «Le droit international permet à un peuple qui voit ses droits et libertés bafoués par un autre de déclarer unilatéralement son droit à la sécession. Ce n'est pas le cas du Québec. Nous ne sommes pas martyrisés par le Canada».


LE TRENTE ET UN®

NOS JEANS COULEURS


39.95




CIMENT




TRUIPE



VIN



SAPIN



ENCRE

PORTÉS SUR
CHEMISE
FLANELLE
CARREUX
39.95

la maison

simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

BOSNIE

Les militaires canadiens pourraient rester si un règlement survient

Colenette affirme qu'ils reviendront bientôt si la situation n'évolue pas

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ **SAINTE-FOY** — Alors que 416 Casques bleus canadiens rentraient hier de Croatie, au terme de leur mission, le ministre de la Défense David Colenette a annoncé que les 900 autres encore en Bosnie quitteront eux aussi définitivement le pays si la situation n'évolue pas là-bas.

Cela équivaldrait à un retrait total des Casques bleus en ex-Yougoslavie, avec le retour, fin septembre, des 500 soldats qui restent en Croatie.

La situation en ex-Yougoslavie, après quatre ans de guerre, « est inacceptable pour le gouvernement et le peuple canadien », a déclaré Me Colenette. Par contre, si un règlement survient, et si l'ONU demande au Canada de rester, le gouvernement pourrait considérer l'opportunité de reprendre un autre mandat. « L'avenir du Canada en Bosnie sera connu dans les prochaines semaines », dit M. Colenette.

David Colenette, le commandant en chef John de Chastelain, le général Roméo Dallaire et le premier ministre Jean Chrétien faisaient partie de la brochette de dignitaires venus accueillir à l'aéroport Jean Lesage, 416 soldats canadiens de retour d'une mission de cinq mois en Croatie.

CHRÉTIEN PRESSÉ

De son côté, le premier ministre Jean Chrétien a serré les mains des épouses et des mères des soldats, souhaité la bienvenue aux soldats, puis il a filé, sans répondre aux journalistes qui auraient bien aimé savoir ce qu'il pensait d'un Jacques Parizeau qui court-circuite la cour supérieure en devançant la rentrée parlementaire.

Faut-il faire un lien entre sa venue à Québec le jour même — et à la même heure — du dévoilement du préambule de la question référendaire au Grand Théâtre de Québec?

— « Pas du tout », répond son secrétaire de presse.

N'empêche que c'est à la dernière minute, durant le week-end, que l'armée a appris la présence de Chrétien à l'aéroport, pour le premier arrivée de soldats en provenance de la Croatie.

DES HEUREUSES

Comme les autres mères, épouses et enfant, Valérie Beaudoin attend son « chum », à l'aéroport de Sainte-Foy. Le caporal Stéfán Raos a ceci de particulier qu'il est lui-même d'origine croate. Son père est né là-bas. Pour sa propre sécurité, l'armée a changé son nom. Gauthier, lit-on sur sa tenue de combat.

Comme ses compagnons, Stéfán Raos-Gauthier a vu la guerre de près, début d'août, lorsque les Croates ont repris l'enclave serbe de la Krajina. « Ce fut un choc. J'ai réalisé combien la vie est importante. J'ai vu les soldats croates. Ils avaient mon âge. Ils s'en allaient vers la mort. J'aurais pu être l'un d'eux », raconte Stéfán, après avoir longuement serré sa blonde dans ses bras.

Il a été frappé par les enfants de la guerre, mutilés. « Et malgré tout, ils avaient l'air heureux », dit-il.

Il juge son expérience de cinq mois en Bosnie enrichissante plutôt que traumatisante. « Nous avons eu beaucoup de contacts avec la population civile. Nous communiquions par gestes et avec quelques mots d'anglais. »

A-t-il eu peur?

— Une couple de fois, répond-il franchement. Des bombes ont éclaté près de lui. « Mais nous étions bien protégés... et bien préparés. Personne n'a eu de problèmes de stress. »

Le lieutenant-colonel Jacques Morneau était commandant des 750 soldats en Croatie.



Jean Chrétien a accueilli chacun des militaires à sa descente d'avion.

Lui aussi a vu la « vraie » guerre pour la première fois de sa vie. Durant cinq mois... et trois jours précise-t-il, il a vu des gens « prêts à s'égorger ».

Sur un territoire de 1700 km carrés, 90 % des maisons des Serbes ont été pillées, par des soldats croates, des policiers civils et militaires. « Ils vidaient les maisons, remplissaient leurs camions avec des machines agricoles, des frigos, du bétail. Puis ils mettaient le feu... »

Expérience éprouvante, autant pour lui que pour ses hommes. « Chacun la vit à sa façon. Mais le fait d'être en collectivité et de vivre en équipe, ça aide », constate Jacques Morneau.

Le retour des 1000 Casques bleus met fin au mandat du Canada en Croatie. Il reste 900 Casques bleus en Bosnie.

EN BREF

AUTOCHTONES

Mercredi dénonce les siens qui prônent la violence

Ovide Mercredi, le chef de l'Assemblée des premières nations s'inquiète de ce que les autochtones puissent perdre les appuis dont ils disposent si les confrontations avec la police, en Ontario et en Colombie-Britannique, se poursuivent. Les autochtones qui utilisent la violence pour arriver à leurs fins nuisent à leurs propres communautés, a-t-il ajouté hier au cours d'une conférence de presse. « Cela endommage gravement la crédibilité autochtone. » Le chef a ajouté que de nombreux aînés, dont sa mère de 75 ans, étaient eux aussi préoccupés. Un groupe d'autochtones armés occupe un ranch près de Gustafson Lake depuis plus de trois semaines. Des coups de feu ont été tirés contre des policiers à au moins cinq reprises. Un autre groupe occupe, près de Sarnia, en Ontario un parc provincial. Aucun de ces groupes n'est appuyé ni par les chefs locaux, ni par Ovide Mercredi. Il a ajouté qu'il était important que les policiers ne cèdent pas aux pressions des politiciens — dont le parti réformiste — qui leur demandent de restaurer la loi et l'ordre. (PC)

SÉCURITÉ

Attention à certains vêtements inflammables

Santé Canada met en garde la population contre le port de foulards, blouses, jupes et pyjamas de certaines marques parce qu'ils sont dangereusement inflammables. Les foulards, blouses et jupes ont été fabriqués en Inde avec un genre de tissu ressemblant à de la mousseline de soie avec des motifs floraux, a indiqué le ministre fédéral. Les pyjamas, destinés aux enfants et existants dans les tailles allant jusqu'à 6x, proviennent de la Lituanie et sont 100 % en coton. Ils sont composés d'un haut sans manches et d'une paire de shorts avec des motifs de dinosaures, de baseball ou de voitures. Les articles ont été vendus pour la saison de printemps et d'été à travers le pays. Les détaillants et les importateurs qui les vendent ont accepté volontairement de les rappeler. (PC)

LOI 101

La langue française est toujours menacée

La loi 101 a donné d'excellents résultats mais le français est toujours « menacé et en équilibre instable », constate la nouvelle ministre québécoise de la Culture Louise Beaudoin, qui doit annoncer cette semaine la formation d'un groupe de travail sur la question. Selon le quotidien montréalais Le Devoir, ce groupe aura pour mandat de faire un bilan de la situation linguistique et de formuler des recommandations sur la nature et la portée des interventions gouvernementales appropriées. Dans une entrevue accordée au Devoir, Mme Beaudoin a précisé que cette étude porterait sur tous les aspects de la politique linguistique, y compris la langue de travail, la langue d'affichage et l'accès à l'école anglaise. « Je vais demander à Marcel Masse de toucher à tout. Je veux savoir exactement ce qui en est, je veux être en mesure de prendre les meilleures décisions », a-t-elle déclaré. (PC)

ARTHABASKA

Mongole de 17 ans sur la liste électorale

Un citoyen de Victoriaville, Kenneth Roy, s'est dit fort surpris hier d'apprendre que sa fille de 17 ans, atteinte du syndrome de trisomie 21, aussi appelé mongolisme, avait été inscrite sur la liste électorale. M. Roy a raconté que sa fille, qui n'est pas en âge de voter, était seule à la maison quand les recenseurs se sont présentés. Selon lui, ils ont en outre inscrit 1958 comme année de naissance en plus d'indiquer la mauvaise adresse sur le formulaire. M. Roy a précisé que les recenseurs étaient retournés chez lui en soirée mardi pour inscrire les deux parents sur la liste électorale. Ils ont aussi demandé qu'on leur remette le formulaire rempli au nom de l'adolescente, en expliquant qu'elle ne répondait peut-être pas aux conditions pour exercer le droit de vote. M. Roy, a téléphoné au président d'élection pour faire annuler l'inscription. (PC)

Les intrigues se bousculent continuellement...

GRAFFITI • PIGNON SUR RUE
AVEC UN GRAND A



Qui tombera en amour? Qui partira? Un accident?! Un malheur? Un grand bonheur?!
Chaque semaine, ces trois séries vous réservent surprises et émotions fortes!
C'est à suivre...

Radio
Québec

OUVREZ, VOUS VERREZ.

ROISIÈRE EN CATAMARAN

Famille Dufour II

Prenez une journée pour admirer la symphonie des couleurs de l'automne sur le majestueux fleuve Saint-Laurent et sur la réputée rivière Saguenay jusqu'à Cap-Trinité, sans oublier la visite aux baleines...

Tarifs spéciaux à partir du 4 septembre 95

Croisière de l'Isle-aux-Coudres
incluant le dîner, le service et les taxes

Adulte: 99\$
Enfant: 49\$

Croisière de Québec
incluant les 3 repas, le service et les taxes

Adulte: 139\$
Enfant: 69\$

Demandez nos forfaits «croisière-séjour»

1-800-463-5250



FAMILLE DUFOUR
La villégiature par excellence!

COUPES DANS
L'ÉDUCATION

Québec demande aux profs de faire leur part

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

QUÉBEC — Les enseignants, autant ceux du primaire, du secondaire que du collégial, devront assumer une partie des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement dans le réseau de l'éducation. Des discussions se sont poursuivies hier pour déterminer comment pourrait se faire leur contribution.

Dans le réseau collégial, le gouvernement voudrait puiser près de 48 millions\$ dans les dépenses d'enseignement. Quelque 1200 postes d'enseignants pourraient ainsi être abolis. Pour les enseignants des commissions scolaires, la note à payer s'élèverait à 220 millions\$ et se traduirait par l'abolition de 3000 à 4000 postes. « Ça ne va pas bien du tout », admettait hier la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

En début de semaine, le président de la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN) avait dénoncé en conférence de presse le fait que le ministère de l'Éducation voulait réduire de plus de 45 millions\$, en 1996-1997, les dépenses d'enseignement dans le réseau collégial. Une telle mesure entraînerait la mise à pied de 1200 enseignants et par ricochet, une augmentation de la tâche de ceux-ci. Le nombre d'élèves par classe pourrait augmenter, ainsi que le nombre de préparation de cours et le nombre d'heures de cours.

Hier, M. Oliva Bouchard mettait quelques bâtons sur les chiffres avancés la veille. « Il y a toujours des discussions, les chiffres peuvent bouger. Le deadline est autour de ce soir, il faut donner une chance aux négociateurs ». M. Bouchard a cependant une certitude: ce sont les enseignants qui vont ramasser le gros des coupures. « Nous attendons la hauteur ». La FNEEQ regroupe environ 14 000 membres.

Quant au président de la Fédération des cégeps, M. Réginald Lavertu, il se réjouit que la FNEEQ accepte de discuter. « C'est un signe de maturité que nos partenaires acceptent de négocier dans un cadre budgétaire ». M. Lavertu rappelle que le réseau des cégeps a subi des coupures de plus de 170 millions\$ au cours des 18 dernières années sans puiser dans l'enveloppe budgétaire des enseignants. Il croit que le jour est venu pour les enseignants de faire leur part.

À la Fédération des enseignants et enseignantes de cégeps (CEQ), une porte-parole déplore que le gouvernement fixe toujours à la hausse la contribution des enseignants. La Fédération juge aussi comme une solution de courte vue l'intention du gouvernement d'utiliser davantage une clause du décret de 1982-83, lui permettant de transférer des enseignants du secondaire vers les cégeps, et vice versa. Plusieurs postes seraient actuellement ouverts au secondaire en sciences et en éducation physique alors qu'une quarantaine d'enseignants de cégeps, spécialisés en mathématiques et en éducation physique, seraient mis en disponibilité.

LES RÉSIDENTS

Une cotisation pour tous

MONTREAL (PC) — Les médecins résidents du Québec ont proposé hier au gouvernement de prélever une cotisation sur la rémunération de tous les médecins, ce qui permettrait de récupérer 48 millions\$ au cours des quatre prochaines années.

Le niveau de cette « cotisation compensatoire temporaire » s'établirait à 0,5% la 1^{re} année, à 0,75% la 2^e année, à 1,25% en 1998 et à 1,5% en 1999. Ainsi, selon cette échelle, un médecin bien installé et gagnant actuellement 220 000\$ par année, verrait son salaire amputé de 4125\$ en quatre ans. La Fédération des médecins résidents du Québec a fait cette suggestion dans l'espoir de court-circuiter une proposition de la Fédération des médecins spécialistes du Québec qui prévoit l'implantation d'une rémunération progressive pour les nouveaux médecins.

OTTAWA

Deux preneurs d'otages se rendent

Après avoir tenu les policiers en haleine pendant huit heures, deux hommes armés réfugiés dans une banque avec 11 otages se sont finalement rendus, vers 18h hier, sans qu'il ne soit fait de mal aux otages. Les deux hommes se sont ren-

du séparément, à une quinzaine de minutes d'intervalle, pour ainsi mettre un terme à cette situation tendue qui avait débuté par une tentative de vol à une succursale de la Banque Scotia située dans le secteur sud de la ville d'Ottawa. Les 11 personnes retenues en otages depuis la matinée étaient des employés de la banque ainsi que des clients. Six d'entre elles - cinq femmes et un homme - ont été libérées au moment où le premier suspect s'est rendu aux policiers.

TROIS-RIVIÈRES

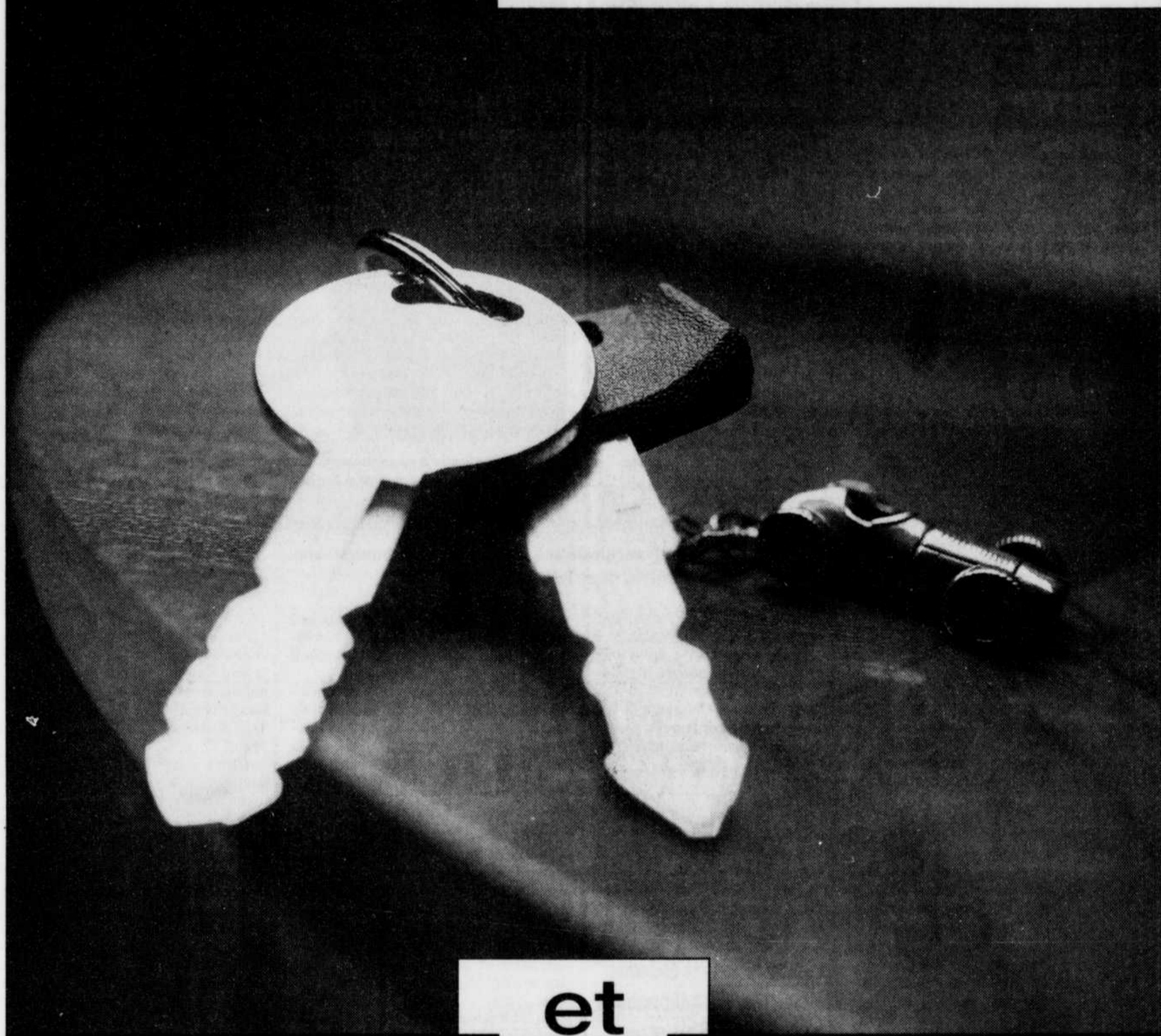
29 clients de prostituées accusés

Le palais de justice de Trois-Rivières a vu défiler hier 29 hommes accusés d'avoir sollicité ou retenu les services d'une prostituée. Leur comparution fait suite à une opération policière qui a eu lieu au mois d'août rue Nérée-

Duplessis, où les résidents n'en pouvaient plus de voir des automobilistes y quêter les faveurs sexuelles de prostituées. Comparissant devant une salle d'audience bondée, la plupart des inculpés étaient visiblement gênés et certains d'entre eux ont choisi de plaider coupable sur-le-champ. Le juge leur a aussitôt imposé une amende de 100\$. Les enquêtes préliminaires se dérouleront au cours des prochaines semaines.

EN BREF

Deux autos, un seul contrat



et

15% d'argent de plus dans vos poches

Une offre béton

Lorsque vous assurez vos deux véhicules sur le même contrat, vous obtenez sur le champ une réduction de 15% en plus de nombreux autres avantages. Votre assureur peut-il en faire autant? Chez Desjardins, on vous en donne plus pour votre argent!

Communiquez avec un agent
à votre caisse Desjardins,
ou composez le
1 800 567-2423

Lundi au vendredi
de 8 h à 20 h
Samedi
de 8 h à 16 h

Une protection béton

- Aucune augmentation de prime ni de franchise à payer lors d'un accident non responsable.
- Aucune franchise ni augmentation de prime pour bris de pare-brise lorsqu'un remplacement n'est pas nécessaire.
- Rabais de 20% (section vol) sur véhicules équipés d'un antidémarrreur.
- Six protections à toute épreuve, gratuites pour votre auto, et un rabais de 5% sur l'assurance habitation quand les deux biens sont assurés chez Desjardins.
- Prix privilégié de 99,95\$ pour l'installation d'un antidémarrreur.
- Clause «valeur à neuf» offerte sur un véhicule loué.
- Douze mois sans frais ni intérêt pour répartir votre prime.

Des conditions d'admissibilité s'appliquent et certaines garanties sont assujetties à des limitations et à des exclusions.



Assurances générales
des caisses Desjardins



Desjardins



Centraide
Donnez un coup
de main au destin.

LE MONDE

Orage nucléaire

La reprise des essais par la France soulève un tollé à travers le monde

BOSNIE

Le mauvais temps gêne les raids de l'OTAN

■ SARAJEVO (AP, AFP) — Le mauvais temps régnant sur Sarajevo a gêné hier les missions de bombardement de l'OTAN sur des positions serbes de Bosnie mais il n'a pas entraîné leur arrêt: des appareils de l'Alliance atlantique ont procédé dans la soirée à plusieurs frappes aériennes autour de la capitale bosniaque.

Des avions de l'Alliance atlantique ont mené des raids contre la caserne de Lukavica (sud-ouest) et une position serbe à Butila (ouest), a précisé un porte-parole de l'ONU, le commandant Guy Vinet.

Plus tôt dans la soirée, la zone de Lukavica, où est établie la plus grande caserne serbe à Sarajevo, avait déjà été la cible de frappes aériennes. La plus importante caserne serbe de la capitale bosniaque et d'autres installations militaires sont établies à Lukavica, où les Serbes de Bosnie avaient également regroupé lundi des armes lourdes.

« Les opérations se poursuivent, a déclaré le capitaine Jim Mitchell, porte-parole de l'OTAN à Naples. Il n'y a pas eu de suspension de notre opération ou des raids aériens », a-t-il précisé, démentant ainsi de précédentes informations qui faisaient état de la suspension des raids pour la journée. Mais il a souligné que le « facteur temps » était pris en compte.

RIPOSTE

Par ailleurs, la Force de réaction rapide (FRR) a riposté en soirée contre une position de mortier serbe qui avait ouvert le feu sur la route du mont Igman. Selon le commandant Guy Vinet, porte-parole de la FORPRONU, la FRR a tiré 18 obus de 105 mm et de 155 mm.



Radovan Karadzic.

La FRR assure la couverture au sol de l'aviation de l'OTAN. Elle riposte à toute attaque contre Sarajevo ou le personnel de l'ONU, si l'origine du tir peut être déterminée.

Les tirs d'artillerie serbes sur Sarajevo et ses environs sont très rares depuis le début de l'opération de l'OTAN « Libérateur force » (Force délimitée) lancée contre les positions des forces serbes bosniaques, le 30 août.

La route d'Igman est utilisée par les convois de l'ONU et le trafic civil bosniaque.

« SVP, ARRÊTEZ »

Les autorités serbes bosniaques ont par ailleurs convoqué les journalistes dans leur « capitale », Pale, pour montrer ce qu'ils qualifient de dégâts importants aux installations civiles.

Interviewé par la télévision de la BBC plus tôt dans la journée, le leader des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic a accusé l'OTAN d'avoir causé de « terribles dégâts humains » dans les raids des derniers jours et a déclaré à l'adresse de ses commandants: « S'il vous plaît, arrêtez. Vous avez suffisamment de raisons d'arrêter. »

M. Karadzic a affirmé que Sarajevo n'était « plus bloquée », que les Serbes de Bosnie étaient « prêts à rouvrir l'aéroport » et « ne lançaient pas d'attaques sur la capitale bosniaque ».

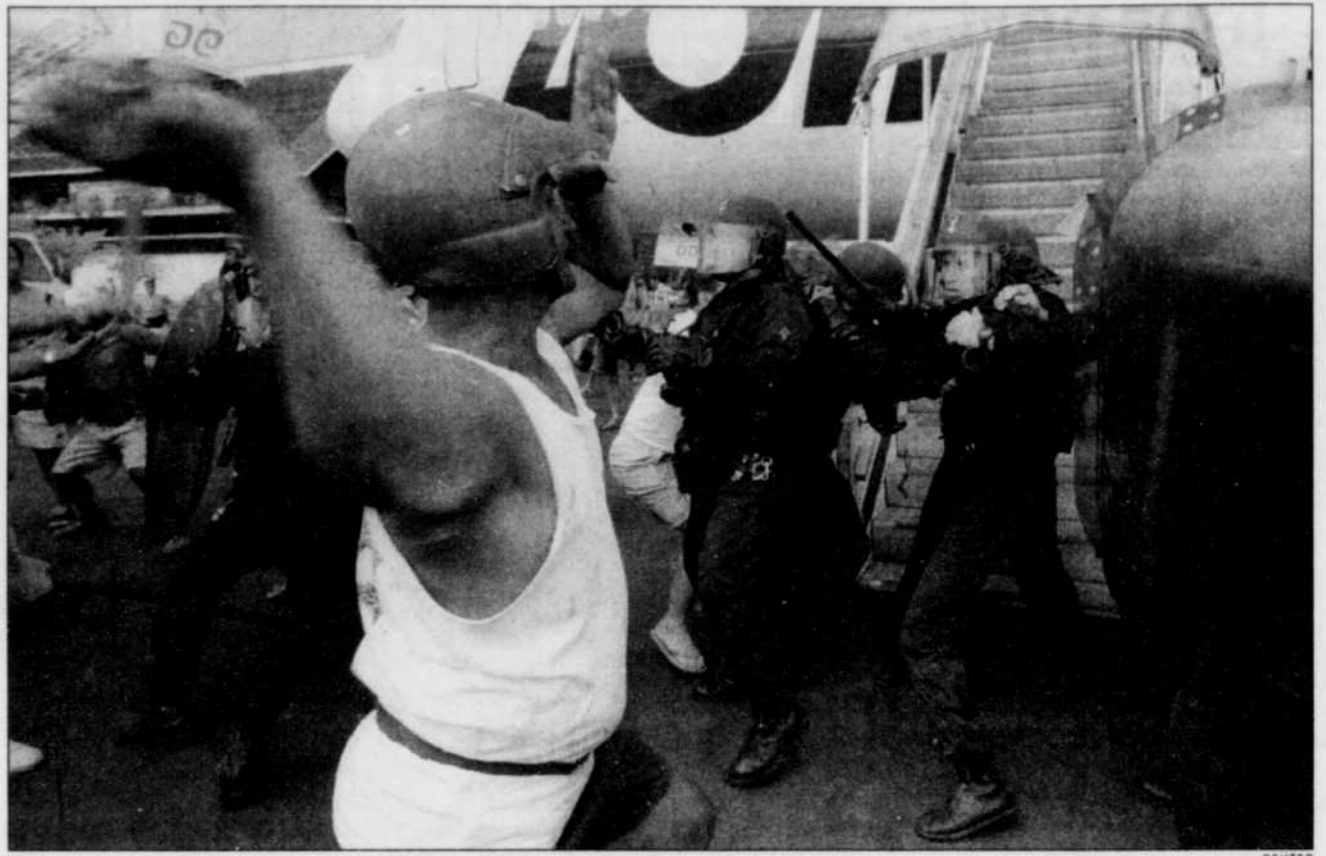
À une question sur le retrait des armes lourdes hors du périmètre de 20 kilomètres fixé par l'ONU, M. Karadzic a déclaré que les Serbes avaient été empêchés de retirer leurs armes par les attaques de l'armée bosniaque et les bombardements de l'OTAN. « Nous en avons retiré autant que nous pouvions », a-t-il dit.

Ces déclarations ont été jugées « très décevantes » par un responsable de l'Alliance atlantique à Bruxelles.

Les Nations unies exigent le retrait de l'armement lourd des forces serbes à 20 kilomètres de Sarajevo avant de suspendre les frappes aériennes.



Cette manifestante participait au grand rassemblement organisé par Greenpeace, devant le consulat de France situé à Boston.



La manifestation a apparemment commencé avec quelques indépendantistes et militants du syndicat, mais a rapidement dégénéré quand des manifestants casqués et armés de barres de fer ont attaqué les policiers.

■ (d'après AFP et Reuter) — Du nord au sud, d'est en ouest, la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique-Sud a soulevé hier une tempête de protestations dans le monde.

Trois ambassadeurs à Paris, ceux d'Australie, de Nouvelle-Zélande et du Chili ont été rappelés dans leurs pays respectifs et plusieurs diplomates français — notamment à Oslo, Stockholm, Vienne, Canberra et Wellington —, ont été convoqués pour se voir signifier des protestations.

VIRULENT

Parmi les pays les plus virulents, l'Australie par la voix de son premier ministre Paul Keating a « condamné absolument » l'essai nucléaire. La compagnie Air France a dû annuler hier un vol Sydney-Paris après que le personnel de maintenance de l'aéroport australien eut décidé un boycott.

La Commission européenne va demander des informations complémentaires, mais ne se juge pas compétente pour donner le feu rouge à un essai

tage de cette liaison.

« Nous continuons d'exhorter toutes les puissances nucléaires, y compris la France, à s'abstenir de mener d'autres tests nucléaires », a déclaré de son côté le porte-parole de la Maison-Blanche Michael McCurry.

À Moscou, le porte-parole du président russe Boris Eltsine a condamné l'essai français qui menace, a-t-il dit, de « rompre l'équilibre nucléaire actuel dans le monde ».

Les ministres des Affaires étrangères de Norvège, de Suède, du Danemark, de Finlande et d'Islande ont affirmé que « les cinq pays nordiques

prenaient avec force leurs distances » avec l'initiative française. La Norvège portera l'affaire devant le Conseil de l'OTAN à Bruxelles.

À Londres, le Foreign Office a déclaré « comprendre l'inquiétude suscitée dans beaucoup de pays », tout en prenant note de « l'engagement de la France de signer un traité d'interdiction des essais nucléaires ».

KOLH À LA DÉFENSE DE LA FRANCE

Face à cette vague d'indignation, le gouvernement français a trouvé un appui sûr à Bonn où le chancelier Helmut Kohl a défendu « l'amitié franco-allemande ». Son ministre des Affaires étrangères, Klaus Kinkel, a enchaîné en mettant en garde contre toute « détérioration » des relations avec Paris.

La Commission européenne va demander aux autorités françaises des informations complémentaires sur l'impact des essais, et cela avant qu'ils continuent, a affirmé son président Jacques Santer, tout en reconnaissant que la Commission n'était « pas compétente pour donner le feu vert ou le feu rouge à un essai nucléaire ».

Le président brésilien Fernando Henrique Cardoso a estimé que l'expérience française n'était « pas bien venue ». « Déplorable », a réagi le président argentin Carlos Menem. Les pays du Pacte andin, le Pérou, le Mexique et le Canada ont de même condamné l'expérimentation. Le président chilien Eduardo Frei a annoncé qu'il porterait le problème devant les Nations unies.

En Asie, la condamnation a été unanime au Japon où le ministre des Finances Masayoshi Takemura a vu l'oeuvre du « diable » dans la décision

de Jacques Chirac, même si le gouvernement nippon entend agir « prudemment » pour ne pas nuire aux bonnes relations entre les deux pays.

« HIROCHIRAC »

D'innombrables manifestations devant les ambassades de France dans le monde ont émaillé cette journée notamment à Copenhague, Bruxelles, Bonn, Stockholm, Athènes, ainsi que dans plusieurs villes d'Australie et du Brésil.

« Chirac, proliférateur nucléaire », lisait-on sur les banderoles des manifestants à Kiev. « Arrêtez-le », proclamaient à Athènes celles des écologistes et syndicales de tee-shirts à l'effigie de Jacques Chirac.

À Paris, environ 5 000 personnes (3 800 selon la police), parmi lesquelles plusieurs personnalités politiques et syndicales de gauche (opposition), ont manifesté aux cris de « Chirac terroriste, ta bombe on n'en veut pas, Hiroshima plus jamais ça » et portant des banderoles où l'on pouvait y lire « HiroChirac ».

Une dizaine de militants de Greenpeace se sont enchaînés aux portes de l'ambassade de France à Madrid, tout comme à Helsinki, ou à Rio. À La Haye, la police néerlandaise a mis fin à un encerclement de l'ambassade de France par une trentaine de militants, couchés les uns sur les autres et reliés entre eux à l'aide de menottes et de chaînes.

4,7 DEGRÉS RICHTER

L'essai nucléaire français, qui aurait coûté entre 16 et 20 millions \$, était d'une magnitude estimée à 4,7 degrés sur l'échelle ouverte de Richter, rapportait par ailleurs l'observatoire norvégien de sismologie Norsar. « L'essai nucléaire avait une énergie dégagée comprise entre 5 et 20 kilotonnes, soit l'un des plus faibles effectués jusqu'à présent par la France », y a-t-on expliqué.

Grabuge à Papeete

PAPEETE (Polynésie française) (AFP) — Neuf personnes ont été blessées, hier, lors d'affrontements entre forces de l'ordre et manifestants anti-nucléaires sur la piste de l'aéroport de Papeete.

La manifestation a suivi le déclenchement hier d'une grève générale illimitée par le syndicat Atia I Mua, troisième centrale de Polynésie française et majoritaire parmi les salariés de l'aéroport, pour réclamer notamment la création d'une commission chargée d'évaluer les effets des essais nucléaires français sur l'atoll de Mururoa, sur la santé et l'environnement.

La manifestation a apparemment commencé avec quelques indépendantistes et militants du syndicat, mais a rapidement dégénéré quand des manifestants casqués et armés de barres de fer ont attaqué une dizaine de gardes mobiles au pied d'un avion.

Des émeutiers venus de toutes sortes d'horizons — militants antinucléaires, indépendantistes, syndicalistes ou jeunes Polynésiens sans attaches particulières — ont alors afflué. Ils ont incendié au moins une dizaine de voitures autour de l'aéroport, ainsi que plusieurs palmiers.

C'est « tout un peuple qui s'est levé pour manifester son opposition au premier tir nucléaire » de la France, a déclaré Oscar Temaru, leader du mouvement indépendantiste polynésien Tavini Huiraatira et maire de la commune de Faavae où est situé l'aéroport de Papeete.

Les avions ont été déplacés sur l'aéroport militaire, et tous les passagers en instance de départ ont été évacués dans la matinée.

À cause de Luis



Bien qu'il s'éloigne des Caraïbes, l'ouragan Luis, dont les vents soufflent à plus de 200 km/h, a semé la dévastation dans les Antilles et a fait deux morts Porto-Rico. Une partie de San Juan était privée de courant électrique et d'eau potable hier matin. L'ouragan a touché la côte à la tombée de la nuit avec des bourrasques qui ont arraché des arbres et des poteaux télégraphiques, soufflé des toits et soulevé des lames de trois mètres, comme en fait foi cette photo.

CONFÉRENCE DES FEMMES

Avantage Vatican

PEKIN (AP) — Le Vatican a repris l'avantage hier à Pékin, où les délégations à la Conférence des Nations unies sur les femmes ont commencé à débattre des points les plus controversés de leur manifeste final, en matière de contrôle des naissances, d'éducation sexuelle et d'homosexualité.

Car, bien que d'accord sur l'objectif général de la Conférence — l'amélioration de la vie quotidienne des femmes dans le monde — les délégués des 181 pays nourrissent de profondes divergences sur les moyens d'atteindre cet objectif. Environ le tiers du projet de document final, qui compte 120 pages, est entre parenthèses, un détail typographique qui dénote le désaccord d'au moins un pays sur cette partie du texte. Les 5000 délégués, cependant, ont encore dix jours pour tenter de se mettre d'accord.

La délégation vaticane a d'emblée posé les limites qu'elle entend donner au débat en faisant observer que ce n'était ni le lieu, ni l'heure de reprendre la bataille de l'avortement et qu'il était inutile d'attendre un assouplis-

sement de sa position sur ce point. « Ce serait un gros reproche fait à notre société si nous n'avions rien de mieux à dire à une femme pauvre, apeurée, enceinte et seule qu'elle a le droit de détruire son propre enfant à venir », a déclaré mardi l'Américaine Mary Ann Glendon, qui conduit la délégation du Vatican.

D'une manière générale, le Vatican estime que le projet de document final fait la part trop belle aux questions de santé et de sexualité et ne soutient pas assez le rôle de la famille et de la maternité.

À Pékin se dessinent d'ores et déjà les mêmes lignes de partage qu'à la Conférence sur la population qui a eu lieu en septembre dernier au Caire. D'un côté, les tenants d'une politique nataliste, où l'on trouve le Vatican, les pays musulmans et certains délégués représentant par exemple l'aile conservatrice de la société américaine. De l'autre, les pays les plus progressistes en matière de droits des femmes: États-Unis, Canada, Union européenne.

AFGHANISTAN
Manifestation
sanglante à Kaboul

Au moins 5000 Afghans ont manifesté violemment hier devant l'ambassade du Pakistan à Kaboul, mettant le feu au bâtiment et causant la mort de plusieurs gardes de sécurité pakistanais et afghans. Les manifestants entendaient protester contre le soutien supposé d'Islamabad à la milice islamique des Taleban. Plusieurs corps non identifiés ont été vus sur la chaussée près de l'entrée de l'ambassade, et un membre du personnel pakistanais a été évacué en boitant et en se tenant la tête, apparemment après avoir été battu. Des agents de la sécurité afghane et des soldats sont restés non loin de la scène sans intervenir contre la foule en furie qui a attaqué l'ambassade et s'en est pris aux journalistes étrangers. «C'est une expression spontanée des sentiments des gens», a déclaré le porte-parole du président afghan Bourhanouddin Rabbani. Le gouvernement afghan a formellement accusé le Pakistan d'aider les Taleban, qui ont pris mardi la ville de Hérat, dans l'ouest du pays, lors d'une offensive qui représente un revers majeur pour le président Rabbani. (Reuter)

HOLLANDE
Meurtrière
par charité

Une employée d'un centre gériatrique du nord des Pays-Bas a avoué avoir tué quatre patients atteints de démence sénile par «charité humaine et compassion». L'employée de 42 ans a injecté de l'insuline à ces personnes âgées, qui n'étaient pas diabétiques. Des doutes subsistent quant aux causes de décès de trois autres pensionnaires du centre, établi à Delfzijl. Selon la justice, la direction du centre gériatrique avait commencé à se poser des questions en mai, après le décès d'un patient dans des circonstances fort mystérieuses. Une autopsie n'avait toutefois rien révélé d'anormal. Un autre décès étrange, en août cette fois, devait finalement inciter les responsables à prendre contact avec la justice qui ouvrirait une enquête. (AFP)

GRANDE-BRETAGNE
Sursis
temporaire pour
une chienne

Dempsey, l'un des premiers pit-bull terriers condamnés à mort en Grande-Bretagne en vertu de la loi sur les chiens dangereux, a obtenu hier un sursis après un appel suspensif des avocats qui le défendent devant un tribunal de Londres. À l'issue de trois ans de bataille judiciaire, un juge a confirmé la sentence contre Dempsey, qu'on a convaincu d'avoir évolué dans un espace public sans muselière. La chienne a reçu le soutien de Brigitte Bardot, qui a même proposé de l'héberger chez elle en France, et a envoyé tout spécialement son avocat à Londres afin de tenter d'adopter le pit-bull terrier. Le juge Quentin Edwards, qui a admis être lui-même propriétaire d'un chien, a prononcé la sentence à regret, en déclarant qu'il croyait que le texte sur les chiens dangereux n'était pas «la meilleure des lois britanniques». (AFP)

Entrée remarquée
du prince
Williams à l'école

Sous les yeux de plus de 200 reporters aux aguets, le prince William est arrivé hier à l'école de Eton pour la rentrée des classes en compagnie de ses parents — le prince Charles et Lady Diana — et de son petit frère Harry. Les très strictes règles de sécurité de l'une des plus célèbres écoles privées britanniques, qui accueille déjà quelques têtes bientôt couronnées, ont encore été renforcées afin de protéger ce nouvel arrivant. Des caméras ont été installées dans tout le périmètre de Manor House et des policiers aidés de chiens contrôleurs désormais chaque matin les salles de classe, et la chapelle dans laquelle William se rendra après son petit déjeuner et avant ses cours. Le prince sera en outre confié 24 heures sur 24 à la surveillance d'un des membres armés de l'équipe de protection rapprochée qui le suit à chaque jour de l'année. (AFP)

11 blessés dans un attentat



Onze personnes ont été blessées lorsqu'une voiture piégée a explosé près de l'annexe technique de la chaîne de télévision publique ENTV, dans le quartier des Eucalyptus, en banlieue d'Alger. L'attentat s'est produit dans un des fiefs islamistes les plus durs de la capitale, où deux journalistes ont été assassinés, dimanche et lundi. La responsabilité de l'attentat n'a pas été revendiquée. Selon des sources hospitalières, les personnes blessées ont pu rentrer chez elles après avoir été soignées.

HAMBURG
Activiste néo-nazi arrêté

L'activiste américain Gary Lauck a été placé hier en détention préventive en Allemagne où il sera poursuivi pour propagande nazie. L'Américain de 42 ans a été extradé mardi soir par le Danemark et a été remis aux autorités allemandes à Hambourg. L'Allemagne voit ainsi récompensées plusieurs années d'efforts déployés pour mettre fin aux activités de Gary Lauck. Ce dernier a été arrêté, à la demande de l'Allemagne, le 20 mars près de Copenhague alors qu'il visitait le QG d'une organisation néo-nazie danoise. À Hambourg, le Parquet fédéral a annoncé avoir retenu cinq chefs d'accusation contre ce fervent d'Hitler soupçonné d'avoir frauduleusement importé pendant 20 ans de la littérature nazie en Allemagne. Gary Lauck, qui dirige aux États-Unis le Parti national-socialiste des travailleurs allemands-Organisation étrangère (NSDAP-FO) et porte la moustache comme son idole, a fait le salut nazi à l'énoncé de l'arrêt de la cour. (Reuter)

LOS ANGELES
Six mois
pour Divine

La prostituée américaine «Divine Brown», interpellée en juin sur Sunset Boulevard alors qu'elle faisait une fellation à l'acteur britannique Hugh Grant, a été condamnée à six mois de prison et à une amende de 1300\$ assortie de deux ans de mise à l'épreuve. Elle devra, aux cours des deux prochaines années, accomplir cinq jours de travail d'intérêt collectif et suivre un programme de formation sur les dangers du sida. Il lui est aussi interdit d'engager des conversations avec des automobilistes ou d'accepter de monter à bord de voitures pour se livrer à la prostitution.

ROME
Grève des
contrôleurs aériens

Les syndicats des contrôleurs aériens italiens ont annoncé hier dans un communiqué commun une grève nationale samedi 9 septembre et mardi 12 septembre de 5h GMT à 18h GMT. Certains vols (militaires, d'urgence et de liaison avec les îles italiennes) seront cependant garantis. Les contrôleurs aériens entendent protester contre le conseil des ministres de mardi qui a signé leur nouveau contrat collectif de travail pour 1994-1997 «en en modifiant complètement les contenus». Ils estiment qu'ils ont consenti suffisamment de majoration de leur horaire de travail sans en obtenir de compensation suffisante. (AFP)

Le PRIVÉ collection automne-hiver exclusive...

Venez voir notre choix incomparable de manteaux et vêtements de cuir et suède, sans oublier notre spécialité : les vêtements d'agneau retourné, provenant de maisons réputées telles Christ, Gympey et Knight Christian Dior, Perry Ellis

Atelier de réparation sur place pour tous vos vêtements de cuir, suède et agneau

- service de nettoyage
- confection sur mesure
- dessin de patrons

Place de la Cité 657-7291

Super aubaine d'automne!

40% de rabais sur le prix courant original!

Les tables Antebellum™ sont dotées d'un piétement torsadé et d'un plateau en verre trempé.

*Console Antebellum™ 31 1/2 po h x 45 po l x 17 po p cour. 499 \$ **solde 299 \$**

Faites vite! Offre en vigueur jusqu'à épuisement des stocks seulement! Des réductions intermédiaires ont pu être effectuées. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa, American Express et les cartes de débit.

*Ces articles sont tous offerts dans nos magasins sélectionnés et par correspondance. Veuillez composer le 1-800-568-1156.

Les Galeries de la Capitale 624-0805 *Place Ste-Foy 651-7664

La Compagnie Bombay

3 DC pour 9,99!

Avec tout achat d'un magnéto-cassette Walkman, Discman ou appareil portatif CFS/CFD de Sony avant le 31 décembre 1995, vous pourrez vous procurer trois disques compacts ou trois cassettes pour 9,99 \$. Le palmarès Sony comprend 47 titres - catégories "Rock", "Dance" et "Western". Chaque magasin a un choix imposant.

Grâce à ce merveilleux portatif vous pourrez emporter votre musique partout avec vous! Comprend un lecteur de disques compacts, un syntonisateur AM/FM et une platine à cassettes pour faire des enregistrements. Réglage de la tonalité, dispositif de repérage automatique "AMS", arrêt automatique, fil CA et prise pour écouteurs.

179

Maison Sony
On vous en mettra plein la vue!

Carrefour Vanier
439, rue Soumande, 686-7669

Une belle rentrée avec Sony et ce baladeur Walkman Sports au boîtier résistant. Syntonisateur AM/FM, auto-inversion, Méga Bass, mécanisme antiroulis, "WLS", écouteurs. Choix de trois combinaisons de couleur : jaune, vert ou pourpre. **99⁹⁵** WMSP393

Ce Discman de Sony est doté d'un fil permettant le raccordement aux enceintes acoustiques de votre chaîne stéréo. Boîtier mince, convertisseur N/A à 1 bit, Méga Bass, "WLS", 10 modes de lecture et écouteurs. Pile d'une durée de huit heures pour usage portatif. **159** D141

Avec tout achat de cinq audiocassettes Sony de 90 minutes vous recevrez un coupon pour un sandwich sous-marin de Subway! **739** 5000H51 B Sandwich Gratuit

ÉtUI EN PRIME
Avec tout achat d'un baladeur Walkman de Sony d'une valeur de plus de 79 \$, vous recevrez gratuitement cet étui pratique se portant à la taille. Jusqu'à l'épuisement des stocks.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

Nous, peuple d'ici

La présentation de la Déclaration de souveraineté qui servira de préambule au projet de loi qui doit être déposé aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, était un mauvais prétexte pour un spectacle politique. Ce fut donc un très mauvais spectacle. Les souverainistes n'avaient sûrement pas gagné un seul vote de plus hier lorsque le rideau du Grand Théâtre de Québec s'est refermé.

Au contraire, si le lyrisme des Gilles Vigneault et Marie Laberge a pu faire vibrer des convertis, la récitation en chœur du même texte, en reprise, avait des intonations de prière collective dans une secte religieuse.

La première partie de la déclaration est un rappel historique du cheminement du peuple québécois depuis le début du XVII^e siècle. Il faut espérer qu'il ne s'agit pas là du modèle de cours d'histoire qu'il faudrait donner dans nos écoles. L'interprétation qui y est faite de l'histoire a des relents de Menaud, maître draveur. Les Québécois n'éprouvent plus en large majorité ces complexes d'opprimés.

Par contre, la Déclaration de souveraineté devait énoncer les valeurs fondamentales et les objectifs principaux que voudrait se donner la nation québécoise lorsqu'elle aurait acquis le pouvoir exclusif de faire toutes ses lois, de percevoir ses impôts et de conclure ses traités. À ce niveau, le texte dévoilé hier est très dense, d'une extrême générosité et d'une grande richesse dans les valeurs prônées. Dans une certaine mesure, il ajoute aussi au débat qui s'amorce.

D'abord, il répond bien dans ses grandes lignes aux attentes véhiculées lors des audiences des commissions sur l'avenir du Québec, notamment par les rappels de la volonté de vivre en français, du droit du Québec à l'autodétermination, du caractère distinct de la société québécoise et de la préoccupation constante que le gouvernement doit entretenir pour le développement régional. Les souverainistes tenaient à l'affirmation de ces évidences et il est normal que les auteurs inscrivent ces fondements.

Les orientations sociales et économiques du Parti québécois sont beaucoup moins claires depuis 1982. La Déclaration de souveraineté reprend certaines pierres d'assise de la pensée politique du PQ à ces chapitres, pour répondre à l'interrogation maintes fois soulevée: la souveraineté pour faire quoi? La promotion de la social-démocratie, de la concertation, la recherche du plein emploi, la protection de l'environnement, le rôle de l'État dans le développement économique reprennent des places de premier plan dans le « projet de société » que l'on nous propose. C'est surtout en ce sens que ce préambule ajoute au débat. Le modèle de la social-démocratie tient-il à l'accès à la souveraineté et est-ce bien celui que les Québécois, étouffés par les impôts et les taxes, privilégient?

Le gouvernement Parizeau n'a encore en rien expliqué hier la nécessité de la souveraineté. On invoque seulement la transgression du pacte fédératif et les échecs de Meech et de Charlottetown pour corriger le rapatriement de la constitution en 1982, sans l'accord du Québec. C'est mince avant de sauter à la conclusion que l'avenir est bouché pour les Québécois au sein du Canada.

Il lui reste aussi à démontrer en quoi la souveraineté est indispensable au respect des valeurs fondamentales et à la poursuite des objectifs qu'il propose aux Québécois.

La social-démocratie revient à l'avant-plan



J. Jacques Samson



CARREFOUR DES LECTEURS

Le droit au travail

Je voudrais vous raconter une petite histoire. Il était une fois un jeune homme qui venait de terminer ses études de maîtrise en philosophie à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Durant cette période, le gouvernement annonce une réforme au niveau collégial. La philosophie se voit enlever un cours; de quatre cours, elle se retrouve avec trois. Un nouveau gouvernement entre en fonction. Celui-ci ajoute 15 heures au premier ensemble (pour, semble-t-on dire, sauvegarder les emplois des professeurs permanents qui auraient été remerciés). Voilà pour la mise en situation. Maintenant, nous retrouvons notre étudiant à la recherche d'un emploi comme professeur de philosophie au niveau collégial. À l'automne 1994, le cégep de Chicoutimi fait appel à ses services ainsi qu'à deux autres nouveaux professeurs. L'emploi qu'on lui garantit ne sera que pour la session d'automne; pour la session d'hiver rien n'est encore certain.

La session d'hiver arrivée, il se retrouve avec six cours (un cours à l'éducation permanente, deux cours que le cégep lui attribue et trois groupes d'une enseignante absente pour cause de maladie). À la session d'été, il accepte un cours à l'éducation permanente. Il faut mentionner que la réforme n'est pas encore en application pour l'année 1994-95. Donc l'année aura été bien remplie. Une première expérience comme enseignant et l'emploi désiré enfin devenu réalité. Automne 1995, cauchemar, plus rien. Le chômage. Mais ce n'est pas ce que notre jeune homme veut, celui-ci veut travailler dans le domaine pour lequel il s'est endetté pour plus de 20 000 \$ sur les prêts étudiants. Il veut participer à la société, se rendre utile, sortir du marasme économique des étudiants, des assistés sociaux et des chômeurs. Le jeune homme était pourtant conscient que la réforme ferait mal, qu'il y aurait des pertes d'emplois, mais il avait toujours espoir d'un miracle.

Alors que faire? Attendre les ouvertures, retourner aux études pour se perfectionner (à ses frais), trouver un autre emploi et oublier l'enseignement? Notre jeune homme est pour l'instant un peu désabusé, déséquilibré, écoeuré. Est-ce l'avenir que l'on réserve aux futurs diplômés universitaires?

Luc Bergeron
Chicoutimi

Quels élus avons-nous?

L'avenir d'un pays est l'affaire de tous. Ainsi, pour rallier la population, nos gestionnaires doivent nous démontrer que notre destinée est entre bonnes mains. Aussi, je me pose des questions. Est-ce que je fais confiance aux gens qui veulent me conduire vers un changement aussi lourd de conséquences que la séparation du Québec? Est-ce que ces gens ont fait leurs preuves antérieurement dans des dossiers d'intérêt public? Ont-ils clairement fait abstraction de leurs intérêts personnels? Dans leurs emplois antérieurs, n'ont-ils jamais abusé de leur pouvoir? Ont-ils toujours respecté leurs engagements? Comment se comportent-ils avec les plus démunis qu'eux? Est-ce que certaines de ces gens, dans le cadre de leur travail au sein d'institutions réglementées par l'État, auraient profité de renseignements privilégiés pour grossir leur avoir personnel, quand on sait que c'est illégal et que ces sommes d'argent doivent contribuer à l'intérêt public? Je crois que ceux ou celles qui sont capables de répondre à l'une ou l'autre de ces questions devraient nous le faire connaître, car c'est dans l'intérêt du bien-être public. C'est par les moyens qu'ils utilisent que l'on peut savoir s'ils ont à cœur l'intérêt pour la collectivité et les plus démunis. Pouvons-nous apprendre du passé? Les gens qui ont fait l'histoire, ceux ou celles que l'on aime particulièrement se remémorer, étaient des hommes et des femmes authentiques qui avaient tous un profond souci pour l'humain, pour le collectif. Enfin, dans des temps si difficiles, est-ce que toutes les compétences dans la fonction publique ont la possibilité, l'initiative ou la direction de travailler pour relever l'économie ou ont-ils plutôt comme souci premier de sauver leur peau? Gaétane Lamontagne
Sainte-Foy

L'arme ultime contre le crime organisé

Il est déplorable que ce soit la mort d'un innocent qui semble inviter la population à sortir de son état d'insouciance. Si elle n'est pas touchée personnellement, elle oublie où elle tourne le dos. Pourquoi? Population moralisée, dévalorisée, sous-

instruite de sa personnalité, prix surélevé permettent de produire de bons consommateurs de produits avariés. Comme à l'exemple de la prohibition de l'alcool du temps passé ou le prix élevé des cigarettes en notre temps. L'abondance est pour eux. Les policiers ont les mains liées par la loi à respecter, les moralistes demandent de proscrire la prostitution, les cigarettes, les drogues et les gouvernements tentent d'emplir leurs coffres et d'acheter des votes. Ce qui a pour effet de créer un marché noir très lucratif. Plutôt que de continuer à garder infantile une population qui consomme son mal de vivre, nous aurions avantage à légaliser ces produits pour que les prix soient cassés et soient efficacement réglementés. La loi, les gouvernements et les moralistes impulsifs pourraient se rallier à investir dans la prévention et l'éducation du développement de la personne plus globale. La consommation de ces produits serait moins attrayante. Le nombre des consommateurs aurait plus tendance à diminuer qu'à augmenter. De plus, ils seraient moins obligés de commettre des actions qui les éloignent du respect d'eux-mêmes. Nous devrions investir les fortunes qui ne parviennent pas à combattre le crime dans les armes suivantes: des approches de relations d'aide non moralistes, professionnelles et amicales, des cours de développement de la personne dans les écoles du primaire jusqu'à l'université, du travail valorisant pour tous, et bien d'autres de ce genre.

À force de trop encadrer la population, on la garde immature. Ayez donc une vraie foi qui valorise et instruit pour grandir. Les vautours seront désarmés. Vous aurez tué leur marché. Faites confiance. Une sage éducation porte à grandir; une moralité de peur qui ne fait qu'interdire diminue la confiance en soi. Ce qui laisse la place à la consommation de substituts dénaturants. Devenir responsables, une arme efficace! À nous de choisir!

Serge Drouin
Sainte-Marie de Beauce

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à: Carrefour des lecteurs, Journal LE SOLEIL, 925 chemin Saint-Louis, c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone du signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

Non à un environnement « bas de gamme »!

Gisèle Lamoureux et Christian Simard

Mme Lamoureux est coordonnatrice de Fleurbec et M. Simard directeur général de l'Union québécoise pour la conservation de la nature

(Lettre à Mme Rita Dionne-Marsolets, ministre du Tourisme du Québec)

« Si vous préférez un raid sur roues, franchissez dunes de sable et tourbières en moto, en véhicule tout terrain ou en 4X4. » Extrait de la brochure très largement diffusée, *Vacances Québec-Canada*, p. 35, par Tourisme Québec.

« Aventuriers, explorez en VTT, les canyons, les tourbières et les plages couvertes d'épaves de l'île d'Anticosti. »

De la brochure *Québec 1 500 000 km d'aventure*, p.12, Ministère du Tourisme du Québec et Industrie et Sciences Canada.

Voilà, madame la ministre, des incitations contre lesquelles nous nous insurgons fortement.

Justement, les milieux naturels mentionnés (dunes, tourbières, rivages) comptent parmi les plus fragiles et les plus facilement détruits par la circulation des véhicules hors route (VHR). Ces milieux ne supportent même pas le piétinement répété des randonneurs pédestres. Au point que dans les parcs et autres milieux protégés, les gestionnaires installent dans ces habitats des passerelles pour piétons. Et votre ministère invite les touristes à s'amuser

en VHR, particulièrement dans ces milieux?

Depuis plusieurs années, les environmentalistes dénoncent les effets dévastateurs des VHR dans les tourbières. Rappelons les propos très clairs de Line Rochefort, spécialiste des tourbières et professeure à l'université Laval. Pas d'exception pour les tourbières du Québec; les dégâts s'étendent même dans les régions très éloignées. Les sentiers de VHR y détruisent le sol de surface, composé de mousses vivantes, et perturbent le patron d'écoulement de l'eau de la tourbière en entier. Par ailleurs, au cours de l'hiver 1995, nous avons démontré hors de tout doute que la circulation des VHR perturbe gravement les milieux dunaux. Notre

dossier s'étale sur une période de 25 ans, dans un secteur des Îles-de-la-Madeleine. Il rapporte une perte d'habitat et de diversité biologique qui nous préoccupe au plus haut point.

Bien sûr, en soi une perte d'habitat et de diversité biologique est grave. Mais surtout les écologistes perçoivent ces pertes comme des indices d'une dégradation de l'écosystème qui se répercute sur la race humaine, à plus ou moins long terme.

Au cours de l'hiver dernier, nous vous demandions de prendre position dans le dossier de la circulation des VHR. Votre réponse du 27 mars mentionne que vous partagez nos préoccupations. Vous avez convenu que « l'impact d'un usage abusif du milieu naturel est cer-

tainement contraire au développement d'une industrie touristique durable ».

Aujourd'hui, nous trouvons inacceptable que votre ministère cautionne un usage abusif des dunes, des tourbières et des rivages. Nous vous demandons de retirer ces incitations de vos brochures, qui étaient sans doute imprimées avant le 27 mars. Un débat récent oppose touriste bas de gamme à touriste haut de gamme, ce dernier dépensant beaucoup d'argent dans des excursions du type tout terrain. Que votre ministère tente d'attirer les touristes fortunés, va. Que ce soit au détriment de l'environnement et que se crée ainsi un pays à l'environnement bas de gamme, non. L'UQCN s'oppose fortement à une incitation gouvernementale dans ce sens.

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

L'interminable strip-tease

Avec un quart d'heure de retard sur l'horaire prévu, la musique s'est élevée peu à peu, d'abord planante, puis de plus en plus rythmée. Un projecteur a illuminé le côté gauche de la scène du Grand Théâtre...

Le premier ministre Parizeau a toujours eu un certain goût pour ce qu'il a lui-même appelé le « strip-tease intellectuel », dont il raffine sans cesse la formule.

À l'aube de la tournée en solitaire qui lui avait tenu lieu de campagne au leadership, au début de 1988, M. Parizeau avait invité les journalistes à suivre avec attention ce déshabillé progressif. « Vous verrez que vous serez tout à fait surpris », avait-il promis.

En fait, on n'avait pas été surpris du tout. À vrai dire, on était plutôt « tanné ». Privé d'adversaire, le futur chef du PQ avait dû étirer son strip pendant trois longs mois. Un morceau dans un bar-salon de Saint-Henri, un autre dans un sous-sol d'église de Ahuntsic... Misère!

Quand il est enfin arrivé au bout, ça n'intéressait plus personne. Telle-

ment qu'aucun réseau de télévision n'a jugé utile de diffuser la soirée de son couronnement à l'hôtel Bonaventure. Vexé, Monsieur avait piqué une sainte colère.

On doit sympathiser avec un chef de l'opposition qui n'a d'autre outil à sa disposition que la parole. D'où l'obligation de se répéter continuellement, au point de donner l'impression de n'avoir rien à dire. Daniel Johnson en fait présentement la cruelle expérience.

Une fois au pouvoir, on aurait pu s'attendre à ce que M. Parizeau renonce au strip-tease, mais il semble vraiment y tenir. Prenez, par exemple, les études Le Hir, dont la publication n'en finit plus.

Même chose pour l'échéancier référendaire. Bien sûr, on ne demande pas à un gouvernement de dévoiler ses batteries à la veille de la bataille, mais tout ce chichi autour du préambule, du

projet de loi, de la question, en attendant le projet de société, commence à devenir franchement agaçant. La qualité essentielle d'un strip-tease est de faire augmenter l'intérêt du spectateur, pas de l'endormir.

Je ne doute pas que le premier minis-



Michel David

tre ait été ému, hier après-midi, au Grand Théâtre. Le texte du préambule — c'est plutôt un manifeste — est d'une incontestable beauté et traduit certainement ses sentiments. « Notre langue scande nos amours, nos croyances et nos rêves pour cette terre et pour ce pays... » Magnifique!

Pour des raisons de « correction politique », l'avant-projet de loi de décembre dernier passait complètement sous silence la dimension

culturelle du projet souverainiste. Comme si l'attachement à notre héritage français relevait d'un quelconque racisme! Le préambule vient corriger cette absurde omission.

Évidemment, c'est une lecture souverainiste de l'histoire du Québec, à

laquelle M. Johnson peut difficilement souscrire. Comme la « nuit des longs couteaux » n'est pour lui que le résultat d'une erreur péquiste, et le rejet de l'accord du lac Meech une affaire de « processus », ce texte ne peut que lui donner des boutons.

Là où il a raison, c'est quand il dit que la population préférerait des mesures plus concrètes. D'accord, on peut marcher tout en mâchant de la gomme, mais au moment où on s'appête à fermer des hôpitaux, je doute que le contribuable apprécie beaucoup la somptueuse mise en scène qui vient marquer chaque étape du cheminement référendaire.

Il fallait apparemment voir, dans la cérémonie du Grand Théâtre, le symbole de la prise en main de son propre destin par le peuple québécois. Voyez-vous, on est très « songé » au bunker. Un peu trop même. « Trop de psychiâtres au PQ », écrit hier mon collègue J.-Jacques Samson. Voyons, J.-Jacques, c'est de la pédagogie!

Lucien Bouchard et Mario Dumont ont été bien inspirés de ne pas s'associer à une opération qui portait de façon aussi évidente la marque du PQ.

Pour le « camp du changement », c'était aussi bien.

Le strip-tease référendaire a tout de même eu un effet positif, en dissociant le projet de loi et son préambule de la question elle-même. Les choses seront bien assez compliquées comme ça.

En 1980, le gouvernement Lévesque n'avait ajouté qu'un tout petit préambule à la question. Sept virgules et trois points-virgules avaient néanmoins été nécessaires pour faire de cet assemblage hétéroclite quelque chose qui ressemblait un peu à une question.

Il était presque minuit, la veille du jour où elle devait être officiellement déposée à l'Assemblée nationale, lorsque Denis Vaugeois avait soudainement demandé à ses collègues, réunis en séance spéciale du conseil des ministres: « Est-ce légal? »

Les conseillers juridiques du gouvernement s'étaient penchés sur cette pauvre question jusqu'à cinq heures du matin, pour s'assurer qu'elle en était bien une. On avait finalement décidé que oui, puisqu'elle tenait en une seule phrase... de 124 mots.

Elle sera sans doute plus claire, cette fois-ci. Mais peu importe le libellé, je parie que M. Johnson va faire exactement comme Claude Ryan à l'époque: crier à la fraude.

Évidemment, c'est une lecture souverainiste de l'histoire du Québec

La question sera sans doute plus claire, cette fois-ci

Le Québec est un pays souverain

Voici le texte intégral de la Déclaration de souveraineté présentée hier au Grand Théâtre de Québec:

Voici venu le temps de la moisson dans les champs de l'histoire. Il est enfin venu le temps de récolter ce que semaient pour nous quatre cents ans de femmes et d'hommes et de courage, enracinés au sol et dedans retournés.

Voici que naît pour nous, ancêtres de demain, le temps de préparer pour notre descendance des moissons dignes des travaux du passé.

Que nos travaux leur ressemblent et nous rassemblent enfin. À l'aube du XVIIe siècle, les pionniers de ce qui allait devenir une nation, puis un peuple, se sont implantés en terre québécoise. Venus d'une grande civilisation, enrichis par celle des Premières Nations, ils ont tissé des solidarités nouvelles et maintenu l'héritage français.

La conquête de 1760 n'a pas brisé la ténacité de leurs descendants à demeurer fidèles à un destin original en Amérique. Dès 1774, par l'Acte de Québec, le conquérant reconnaissait le caractère distinct de leurs institutions. Ni les tentatives d'assimilation, ni l'Acte d'union de 1840 ne sont parvenus à mater leur endurance.

La communauté anglaise qui s'est établie à leurs côtés, les immigrants qui se sont joints à eux ont contribué à former ce peuple qui, en 1867, est devenu l'un des deux fondateurs de la fédération canadienne.

Nous, peuple d'ici, Parce que nous habitons les territoires délimités par nos ancêtres, de l'Abitibi aux Îles-de-la-Madeleine, de l'Ungava aux frontières américaines, parce que depuis 400 ans, nous avons défriché, labouré, arpenté, creusé, pêché, construit, recommencé, discuté, protégé et aimé cette terre que le Saint-Laurent traverse et abreuve;

Parce que cette terre bat en français et que cette pulsation signifie autant que les saisons qui la régissent, que les vents qui la plient, que les gens qui la façonnent;

Parce que nous y avons créé une manière de vivre, de croire et de travailler originale;

Parce que dès 1791, nous y avons instauré une des premières démocraties parlementaires au monde et que nous n'avons cessé de la parfaire;

Parce que l'héritage des luttes et du courage passés nous incombe et doit aboutir à la prise en charge irrévocable de notre destin;

Parce que ce pays est notre fierté et notre seul recours, notre unique chance de nous dire dans l'entièreté de nos natures individuelles et de notre cœur collectif;

Parce que ce pays sera tous ceux, hommes et femmes, qui l'habitent, le défendent et le définissent, et que



Le premier ministre Parizeau vient de recevoir la Déclaration de souveraineté, présentée hier au Grand Théâtre de Québec, notamment par Gilles Vigneault et Marie Laberge.

ceux-là, c'est nous; Nous, peuple du Québec, déclarons que nous sommes libres de choisir notre avenir.

L'hiver nous est connu. Nous savons ses frimas, ses solitudes, sa fausse éternité et ses morts apparentes. Nous avons bien connu ses morsures.

Nous sommes entrés dans la fédération sur la foi d'une promesse d'égalité dans une entreprise commune et de respect de notre autorité en plusieurs matières pour nous vitales.

Mais la suite a démenti les espoirs du début. L'État canadien a transgressé le pacte fédératif en envahissant de mille manières le domaine de notre autonomie et en nous signifiant que notre croyance séculaire dans l'égalité des partenaires était une illusion.

Nous avons été trompés en 1982, quand les gouvernements du Canada et des provinces anglophones ont modifié la Constitution en profondeur et à notre détriment, passant outre à l'opposition catégorique de notre Assemblée nationale.

Deux fois depuis, on a tenté de réparer ce tort. En 1990, l'échec de l'accord du lac Meech a révélé le refus de reconnaître jusqu'à notre caractère distinct. En 1992, le rejet de l'accord de Charlottetown, et par les Canadiens et par les Québécois, a consacré l'impossibilité de tout rattachement.

Parce que nous avons perdu en dépit des tractations et des marchandages dont nous avons été l'objet;

Parce que le Canada, loin de s'enorgueillir de l'alliance entre ses deux peuples et de la clamer au monde, n'a eu de cesse de la banaliser et de consacrer le principe d'une égalité factice entre provinces;

Parce que depuis la Révolution tranquille, nous avons pris le parti de ne plus nous cantonner dans la survivance mais, désormais, de construire sur notre différence;

Parce que nous avons l'intime conviction que persister à l'intérieur du Canada signifierait s'étioler et dénaturer notre identité même;

Parce que le respect que nous nous devons à nous-mêmes doit guider nos actes;

Nous, peuple du Québec, affirmons notre volonté de détenir la plénitude des pouvoirs d'un État: percevoir tous

notre culture nous chante, nous écrit et nous nomme à la face du monde. Elle se colore et s'accroît de plusieurs apports. Il nous importe de les accueillir, pour que jamais ces différences ne soient considérées comme menaces ou objets d'intolérance.

Ensemble, nous célébrerons les joies, nous éprouverons les chagrins que la vie mettra sur notre route. Surtout, nous assumerons nos succès et nos échecs, car dans l'abondance comme dans l'infortune nous aurons fait nos propres choix.

Nous savons de quelles vaillances se sont construites les réussites de ce pays. Ceux et celles qui ont bâti le dynamisme du Québec tiennent à légèrer leurs efforts aux vaillances de demain. Notre capacité d'entraide et notre goût d'entreprendre sont une force.

Nous nous engageons à reconnaître et à encourager ce « cœur à l'ouvrage » qui fait de nous des bâtisseurs.

Notre culture nous chante, nous écrit et nous nomme à la face du monde. Elle se colore et s'accroît de plusieurs apports. Il nous importe de les accueillir, pour que jamais ces différences ne soient considérées comme menaces ou objets d'intolérance.

Ensemble, nous célébrerons les joies, nous éprouverons les chagrins que la vie mettra sur notre route. Surtout, nous assumerons nos succès et nos échecs, car dans l'abondance comme dans l'infortune nous aurons fait nos propres choix.

Nous savons de quelles vaillances se sont construites les réussites de ce pays. Ceux et celles qui ont bâti le dynamisme du Québec tiennent à légèrer leurs efforts aux vaillances de demain. Notre capacité d'entraide et notre goût d'entreprendre sont une force.

Nous nous engageons à reconnaître et à encourager ce « cœur à l'ouvrage » qui fait de nous des bâtisseurs.

Nous partageons avec les pays de même taille que le nôtre cette vertu particulière de s'adapter vite et bien aux défis mouvants du travail et des échanges. Notre aptitude au consensus et à l'invention nous permettra de prendre bonne place à la table des nations.

Nous entendons soutenir l'imagination et la capacité des collectivités locales et régionales dans leur volonté de développement économique, social et culturel.

Gardiens de la terre, de l'eau et de l'air, nous agissons avec le souci de la suite du monde.

Gens de ce nouveau pays, nous nous reconnaissons des devoirs moraux de respect, de tolérance et de solidarité les uns envers les autres.

Réfractaires à l'autoritarisme et à la violence, respectueux de la volonté populaire, nous nous engageons à garantir la démocratie et la primauté du droit.

Le respect de la dignité des femmes, des hommes et des enfants et la reconnaissance de leurs droits et libertés, constituent le fondement de notre société. Nous nous engageons à garantir les droits civils et politiques des individus, notamment le droit à la justice, le droit à l'égalité et le droit à la liberté.

Le combat contre la misère et la pauvreté, le soutien aux jeunes et aux aînés, sont essentiels à notre projet. Les plus démunis d'entre nous peuvent compter sur notre solidarité et sur notre sens des responsabilités. Le partage équitable des richesses étant notre objectif, nous nous engageons à promouvoir le plein emploi et à garantir les droits sociaux et économiques: notamment le droit à l'éducation, le droit aux services de santé ainsi qu'aux autres services sociaux.

Notre avenir commun est entre les mains de tous ceux pour qui le Québec est une patrie. Parce que nous avons à cœur de conforter les alliances et les amitiés du passé, nous préserverons les droits des Premières Nations et nous comptons

définir avec elles une alliance nouvelle. De même, la communauté anglophone établie historiquement au Québec jouit de droits qui seront préservés.

Indépendants, donc pleinement présents au monde, nous entendons oeuvrer pour la coopération, l'action humanitaire, la tolérance et la paix. Nous souscrivons à la « Déclaration universelle des droits de l'homme » et aux autres instruments internationaux de protection des droits.

Sans jamais renoncer à nos valeurs, nous nous emploierons à tisser par ententes et par traités des liens mutuellement bénéfiques avec les peuples de la terre. Nous voudrions en particulier inventer avec le peuple canadien, notre partenaire historique, de nouvelles relations nous permettant de maintenir nos rapports économiques et de redéfinir nos échanges politiques. Nous déplorons aussi un effort singulier pour resserrer nos liens avec les peuples des États-Unis et de la France et ceux des autres pays des Amériques et de la Francophonie.

Pour accomplir ce projet, maintenir la ferveur qui nous habite et nous anime, puisque le temps est enfin venu de mettre en train la vaste entreprise de ce pays,

Nous, peuple du Québec, par la voix de notre Assemblée nationale, proclamons ce qui suit:

Le Québec est un pays souverain.

Nous avons été trompés en 1982...

Parce que cette terre bat en français

Indépendants, donc pleinement présents au monde...

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

CHOIX QUALITÉ SERVICE
COMMENCEZ À PAYER DANS **1** AN

12
SEPTEMBRE 1996

• AUCUN COMPTANT • AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT SUR TOUTE LA MARCHANDISE

SIMMONS MODÈLE CARESSE: RESSORTS

MATELAS
39 PO
229\$

MATELAS
54 PO
299\$

MATELAS
60 PO
349\$



LAURIER

Miroir et tête de lit:
lumière intégrée
Plate-forme en sus

6 MORCEAUX

1299\$



LAURIER

Unité murale
Fini noir métallique

2 MORCEAUX

899\$

**SERVICE
QUALITÉ
GARANTIE**

**BIENTÔT
Rivière-du-Loup**

**OUVERT
LE DIMANCHE
SAUF
À POINTE-AU-PÈRE**

TANGUAY

*Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

Cartes de crédit acceptées.

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. de l'Ormière
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Sainte-Anne
Cté de Rimouski
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
(418) 698-4411